



RACHAT DE DJEZZY

DJOUDI : «LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT»

page 4



MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1512 Lundi 5 mars 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE I



L'Entente ne lâche pas...

page 17

OUYAHIA RÉPOND À LOUISA HANOUNE :

«L'armée n'est pas un corps de trafiquants»



QUOTA DES FEMMES DANS LES LISTES ÉLECTORALES

L'autre bataille des partis



Les différentes formations politiques en course pour les élections législatives du 10 mai prochain, notamment les nouveaux venus sur la scène, bataillent ardemment pour se conformer aux dispositions de la loi organique portant élargissement de la représentativité de la femme au sein des assemblées élues, promulguée dans le cadre des réformes politiques engagées par le président de la République. Ladite loi qui prévoyait initialement des quotas de 30% pour les femmes dans les listes électorales a été revue à la baisse, soit à 20% suite aux amendements introduits par les députés au

Parlement. N'empêche, ce taux reste problématique, notamment pour certains partis conservateurs qui peinent à «féminiser» leurs listes. Si les partis historiquement ancrés, jouissant d'une large base militante, se disent prêts à satisfaire cette obligation réglementaire, d'autres, les novices de la scène, devront s'y conformer au risque de se retrouver dans une situation inextricable. Ainsi, le Front de libération nationale (FLN) a décidé de se conformer à cette disposition en optant pour la compétence qui demeure le principal critère en plus de la popularité de la candidate comme critères de choix.

LÉGISLATIVES DU 10 MAI 2012



L'onde de choc du printemps arabe

Lire en page 4

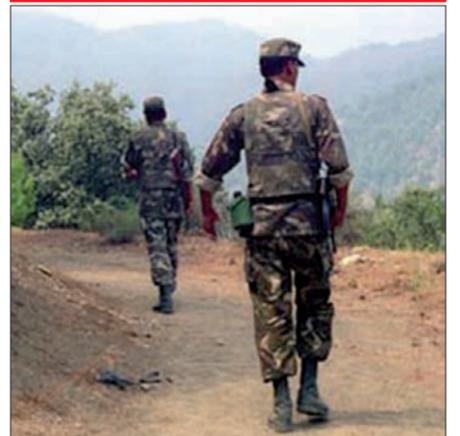
LE TAUX DE PARTICIPATION ATTEINT LES 75 %

La grève du SNPSSP paralyse les hôpitaux

Un mouvement de grève de trois jours consécutifs a été lancé, hier, par le Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), provoquant ainsi, une paralysie dans les hôpitaux de l'ensemble du territoire national. Le taux de suivi de ce débrayage a atteint, aux premières heures, les 75 % au niveau national, a indiqué le Dr Yousfi Mohamed, président du SNPSSP. La décision de mener cette grève, a-t-il fait savoir, est justifiée, notamment, suite, dit-il, à l'«échec de la seule réunion de réconciliation avec le ministère de tutelle du 22 février dernier». «Nous avons décidé de maintenir notre mouvement de grève malgré les intimidations du ministère de tutelle», a-t-il dit.

Lire en page 6

BOUMERDES



Elimination d'un terroriste aux Issers

Lire en page 5



1,55

milliard de dinars ont été retenus, au titre de l'exercice 2012, pour financer des travaux d'amélioration urbaine dans une douzaine de sites urbains de la wilaya d'Annaba, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'urbanisme et de la construction (DUC).

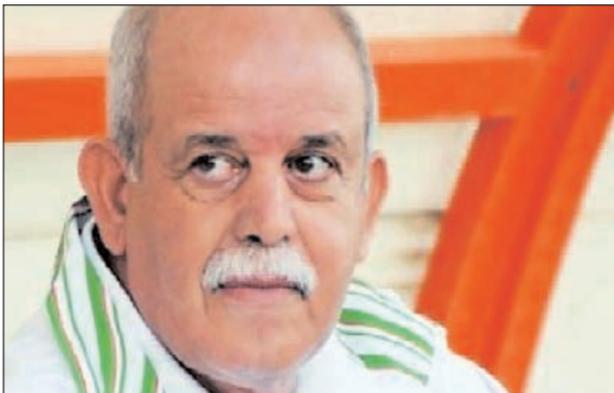
6.500

hectares de terres, relevant du domaine public, ont été récupérés dans la wilaya de Tébessa pour l'implantation de projets d'équipements publics, a-t-on révélé samedi à la wilaya.

7.830

projets de création de micro-entreprises ont été déposés durant l'année 2011 au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de Médéa, a-t-on appris auprès de ses responsables.

Saâdane meilleur entraîneur en Afrique



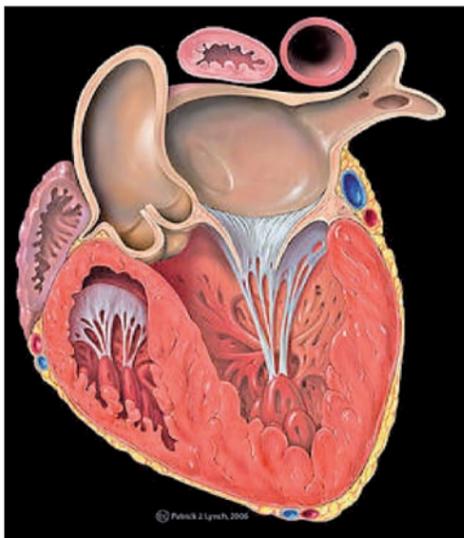
L'ancien sélectionneur de l'équipe d'Algérie de football, Rabah Saâdane, a été désigné meilleur technicien en Afrique par la Convention internationale du sport en Afrique (CISA) vendredi à Bamako (Mali), à l'occasion de la 6e édition du CISA. Le coach algérien, comme l'a rappelé le directeur général du CISA a été le seul entraîneur dans le monde à qualifier une sélection nationale à quatre Coupes du monde dont l'une en juniors en 1979. La remise du trophée a été effectuée au cours d'un grand gala organisé par le ministère des Sports du Mali et le Comité olympique. De nombreuses figures du sport mondial et africain étaient présentes entre autres le Président de l'ACNOA, le général Lassana Palenfo. Saâdane a fait l'objet d'un accueil très chaleureux par les populations de jeunes et des plus hautes autorités du Mali. Agé de 64 ans, Rabah Saâdane a réussi à

qualifier l'Algérie à trois phases finales de Coupe du monde dont la dernière en 2010 en Afrique du Sud. Sous sa conduite, les Verts ont pris la quatrième place lors de la CAN-2010 en Angola. Saâdane avait démissionné de son poste en septembre 2010 après le nul concédé par l'Algérie face à la Tanzanie (1-1) en qualification de la CAN-2012.

Un danger nommé «cardiopathies»

44,5% des cas de décès enregistrés en 2007 en Algérie étaient dus aux cardiopathies, a déclaré M. Djamel Eddine Nibouche, Chef du service cardiologie à l'hôpital d'Hussein Dey.

Une étude effectuée en 2007 dans 11 wilayas a révélé que les cardiopathies constituaient la première cause de mortalité (44,5%) suivies de l'hypertension artérielle (30%) et du diabète (entre 7% et 10%), a indiqué M. Nibouche lors d'une rencontre régionale sur les cardiopathies animée par des experts algériens, marocains et français. Cette rencontre, a estimé M. Nibouche, constitue un espace d'échange d'expériences et de connaissances concernant les derniers développements en matière de traitement et de prévention



des cardiopathies.

L'hypertension artérielle et l'augmentation du taux de cholestérol dans le sang causent l'obstruction des vaisseaux, a-t-il ajouté, soulignant l'importance du dépistage précoce.

De leur côté, les intervenants à cette rencontre qui a vu la participation de quelque 200 praticiens venus des différents établissements hospitaliers nationaux ont plaidé en faveur d'actions de sensibilisation précisant que les principales causes d'atteinte des maladies du cœur consistaient en une consommation excessive du sel et du sucre ainsi qu'une alimentation malsaine.

Les recommandations pour booster le tourisme



Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune, a appelé, samedi à Sétif, les responsables des Offices du tourisme à réfléchir à des formules de partenariat, en ouvrant des perspectives de coopération avec l'administration et promouvoir ainsi le secteur en Algérie. Intervenant à l'ouverture des travaux d'une rencontre nationale des Offices du tourisme, organisée à l'Institut national de formation professionnelle (IFP) de Sétif, M. Mimoune a développé plusieurs idées destinées à "moderniser le secteur et à valoriser la culture du tourisme et de l'accueil en Algérie". Le ministre a évoqué, dans ce contexte, la possibilité de renforcer, avec la collaboration de l'administration, les personnels des Offices en puisant dans les rangs des diplômés de l'université dans le domaine de la communication et des relations publiques. M. Mimoune a mis l'accent sur la participation effective de ces Offices dans la préparation et la gestion des saisons touristiques et des manifestations du secteur, notam-

ment le Salon international du tourisme et les Salons de l'artisanat traditionnel, soulignant "la nécessité de réserver des espaces aux Offices dans les centres d'information et d'orientation, ainsi que dans les maisons de l'artisanat qui vont être ouvertes".

Le ministre a également exhorté les responsables des Offices à développer le tourisme intérieur par la promotion des échanges et la mise sur pied de voyages organisés, ainsi que par la multiplication d'initiatives à même de favoriser l'émergence de pôles touristiques.

Des policiers... livreurs



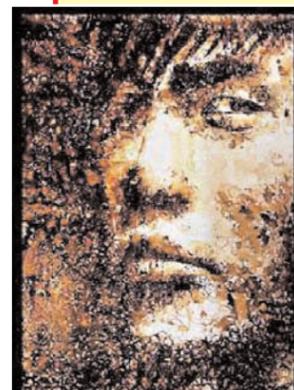
A Bâle, en Suisse, des policiers ont remplacé temporairement un pizzaiolo qu'ils avaient arrêté à scooter. Ils ont effectué la livraison à sa place...

Jeudi soir, à Bâle, en Suisse, des policiers interceptent un livreur de pizzas

au cours d'un contrôle de vitesse. Les agents ont alors constaté sur son permis que le pizzaiolo devait obligatoirement porter des lunettes mais n'avait pas respecté cette obligation, selon l'édition helvétique de 20 minutes. Il n'a pu donc continuer sa route et achever la livraison.

Mais les policiers ont décidé subitement de se substituer à ce livreur et amener les pizzas encore chaudes pour les amener au client quelques rues plus loin, non sans avoir verbalisé le pizzaiolo. On imagine la tête du client qui a vu des hommes en uniforme lui amener ses pizzas à la place du livreur habituel.

Elle peint avec du café



La jeune artiste Hong Yi, originaire de la Malaisie et connue aussi sous le pseudo de Red Hong, a réalisé un magnifique portrait du chanteur Jay Chou. L'originalité de ce dessin, c'est qu'il a été réalisé avec les taches d'une

tasse à café. Elle a d'ailleurs expliqué au site d'information The Daily Mail que c'est la chanson Secret du chanteur taïwanais qui l'avait fortement inspirée. Red Hong a voulu que, dans son dessin, transparisse la même nostalgie qu'elle a retrouvé dans le clip. C'est pourquoi, pour cette artiste, les taches de café devaient permettre de donner un effet sépia au portrait.

Après près de 12 heures de travail, la jeune femme a enfin pu dévoiler ce portrait étonnant. Cette jeune artiste ne s'est mise au dessin que deux ans auparavant et quand elle n'a pas le matériel nécessaire, il lui suffit d'ouvrir son frigo pour trouver des idées originales. Red Hong a donc l'habitude d'utiliser des outils extravagants pour travailler.

Cette femme n'en est pas à son coup d'essai puisqu'elle avait déjà réussi à faire parler d'elle en réalisant un magnifique portrait du basketteur chinois Yao Ming en utilisant un ballon de basket et de la peinture.

D
I
X
I
T

Ahmed Ouyahia :

«Il est nécessaire d'agir sur la société pour combattre les mentalités qui entravent encore la pleine participation de la femme algérienne à la vie économique, culturelle et politique. L'évolution des mentalités reste nécessaire, même si les droits civiques de la femme enregistrent d'importantes avancées depuis 1962. Le droit de vote lui a été reconnu dès le recouvrement de l'indépendance, alors qu'il venait juste de lui être concédé dans les pays occidentaux. Le RND compte aujourd'hui dans ses rangs 20.000 militantes. Nous avons anticipé, par son action favorable à l'accès de la femme aux postes de responsabilité, sur l'article 31-bis de la Constitution relatif à la représentation des femmes aux assemblées élues.»

QUOTAS DES FEMMES DANS LES LISTES ÉLECTORALES

L'autre bataille des partis

Les différentes formations politiques en course pour les élections législatives du 10 mai prochain, notamment les nouveaux venus sur la scène, bataillent ardemment pour se conformer aux dispositions de la loi organique portant élargissement de la représentativité de la femme au sein des assemblées élues, promulguée dans le cadre des réformes politiques engagées par le président de la République.

PAR MOKRANE CHEBINE

Ladite loi qui prévoyait initialement des quotas de 30% pour les femmes dans les listes électorales a été revue à la baisse, soit à 20% suite aux amendements introduits par les députés au Parlement. N'empêche, ce taux reste problématique, notamment pour certains partis conservateurs qui peinent à «féminiser» leurs listes. Si les partis historiquement ancrés, jouissant d'une large base militante, se disent prêts à satisfaire cette obligation réglementaire, d'autres, les novices de la scène, devront s'y conformer au risque de se retrouver dans une situation inextricable. Ainsi, le Front de libération nationale (FLN) a décidé de se conformer à cette disposition en optant pour la compétence qui demeure le principal critère en plus de la popularité de la candidate comme critères de choix.

Cependant, le comité central du parti a chargé le secrétaire général, Abdelaziz Belkhadem, d'effectuer une dérogation en réduisant la durée du militantisme à moins de 7 ans pour les femmes pour leur permettre de se présenter aux prochaines législatives. Le Rassemblement national démocratique (RND) se montre beaucoup plus confiant dans ce sens, estimant que le parti est pionnier en la matière ayant déjà placé des têtes de listes femmes lors des précédentes échéances électorales. Selon Miloud Chorfi, «le RND est favorable à l'ouverture du champ politique à la femme dont la compétence, le militantisme au sein des structures du parti et la popularité des candidates sont les critères retenus par les partis pour le choix de leurs représentantes». De son côté, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui avait pourtant rouspété contre cette nouvelle loi, affirme que «le parti dispose d'assez de militantes pour inscrire 20% sur ses listes de candidatures».



Trouver la femme... nouveau casse-tête des partis.

Idem pour le Mouvement Nahdha, qui explique que ladite loi vise à «renforcer le rôle de la femme en tant que partenaire

actif dans la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le pays». Ce n'est pas l'avis de Moussa Touati, président du Front national algérien (FNA), qui estime que «le fait d'obliger les partis à appliquer cette loi, induira un recul du niveau politique au sein du prochain Parlement, car les partis ne disposant pas de compétences féminines se retrouveront obligés de proposer des candidates ordi-

naires». Du côté des nouveaux partis, l'appréhension est de mise à des exceptions près, comme c'est le cas du parti El Fedjr El-Djadid de Tahar Benbaibèche. Ce dernier souligne que «ce taux imposé aux partis risque de leur poser des problèmes lors des élections locales», tout en se disant que la promotion de l'action politique de la femme figure parmi ses objectifs.

M. C.

SUR LES 20 FORMATIONS AUTORISÉES À TENIR LEURS CONGRÈS CONSTITUTIFS

Agrément de 11 nouveaux partis

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a agréé depuis la promulgation de la loi organique relative aux partis politiques 11 nouveaux partis sur les 20 formations politiques ayant été autorisées à tenir leurs congrès constitutifs. Ces nouveaux partis politiques viennent s'ajouter aux 22 partis existant depuis des années sur la scène politique.

Il s'agit du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), du Front national pour la justice sociale (FNJS), du Front El Moustakbal (FM), du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), du Front de la justice et du développement (FJD, El Adala), du parti El Karama, du Front national pour les libertés (FNL), du Mouvement populaire algérien (MPA), du parti El Fedjr El Jadid (PFJ), de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS-El Itihad) et du Front du changement (FC).

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait autorisé récemment les membres fondateurs de trois partis politiques à tenir leurs congrès constitutifs. Il s'agit du Parti ennuor algérien

(PEA - responsable M. Belbaz Badredine), du Parti patriote libre, (PPL -responsable, M. Yahyaoui Tarek) et du Parti de l'équité et la proclamation, (PEP - responsable, Mme. Salhi Naima née Leghlimi). Par ailleurs le ministère de l'Intérieur avait remis jeudi deux récépissés de dépôt de dossiers constitutifs au président du parti du Mouvement des citoyens libres (MCL), Mustapha Boudina, et au coordinateur général du Parti des jeunes (PJ), Hamana Boucherma.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, avait déclaré récemment dans ce contexte que les portes «restent ouvertes» aux nouvelles formations politiques soulignant à ce propos que la question de l'agrément des partis «ne se traite pas en terme de quantité, mais en terme de la qualité des dossiers» et que «les dossiers correspondant aux dispositions de la loi sur les partis (...), seront acceptés sans problème».

Il a en outre insisté sur le fait que l'opération d'agrément «n'est en aucun cas liée à un quelconque rendez-vous électoral».

L. B.

SOUS LA PLUME

Hymne à la gent féminine

PAR SORAYA HAKIM

Les femmes vont-elles commencer à faire la loi ? Si l'on en croit les dispositions d'une directive qui impose aux partis politiques d'inclure dans les listes de candidatures 20% de femmes, on peut espérer que c'est un bon début. Pour certains partis, ce n'est pas

qu'ils ne veulent pas, c'est qu'ils ne peuvent pas. Ils sont incapables de présenter des listes comportant des femmes. Pour d'autres, il s'agit de mentalités pour le moins rétrogrades, certains messieurs

rechignant à s'asseoir à côté d'une femme dans l'hémicycle et pensent que sa place est à la maison. C'est vrai que des femmes en politique, ça ne court pas les rues, mais à qui la faute devrait-on dire ? Bref, passons. Aujourd'hui on rattrape les erreurs passées et l'on veut dans la nouvelle Assemblée une proportion de femmes qui soit nettement supérieure à ce qu'il y avait avant. La loi a été adoptée en Conseil des ministres. Mieux encore, elle propose une aide financière aux

partis politiques fondée sur le nombre de femmes élues aussi bien à l'APN qu'aux communales. De quoi faire changer d'avis les ringards qui ne cracheront pas dans la soupe. Mais le système de quota prôné pour les femmes reste quand même humiliant. Cela s'apparente à un



« La promotion de la femme passe d'abord par l'égalité des genres et non pas attendre que l'on ponde une loi qui leur permette de siéger dans des assemblées. Donner une vision de la société algérienne qui ne doit plus être exclusivement une société d'hommes. »



partage d'héritage régi par une fredha où le garçon a droit au double de la fille. Alors la parité hommes et femmes dans la vie politique, ce n'est pas encore pour demain. On aura beau discourir sur la place de la femme dans les instances élues, tout cela n'est que langue de bois. La promotion de la femme passe d'abord par l'égalité des genres et non pas attendre que l'on ponde une loi qui leur permette de siéger dans des assemblées. Donner une vision de la société algérienne qui ne doit plus être exclusivement une société d'hommes. Des Clara Zetkin, l'Algérie en regorge. Alors femmes algériennes toutes voiles dehors pour le combat de la modernité.

S.H.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Ziari et Bensalah appellent à un vote massif

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelaziz Ziari, a estimé hier à Alger que le corps électoral devrait percevoir les législatives du 10 mai comme un devoir "dicté par les valeurs civilisationnelles et républicaines".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une allocution à l'ouverture de la session de printemps de l'APN, Ziari a indiqué que l'Algérie sera le 10 mai prochain au rendez-vous avec les urnes pour élire sa nouvelle Assemblée populaire nationale et que le corps électoral devait, face à cet enjeu, percevoir le scrutin comme un devoir "dicté par les valeurs civilisationnelles et républicaines et une obligation qui lui offrira l'opportunité d'adhérer à la construction de son avenir". Le président de l'APN a rappelé que le rôle fondamental des membres de l'Assemblée "consiste à inviter les Algériens et les Algériennes à se rendre en masse aux urnes pour accomplir avant tout leur devoir de citoyenneté en choisissant librement les candidats qui répondent, à leur sens, aux critères qu'ils définissent et en vue de conférer par la suite crédibilité au scrutin et légitimité aux institutions élues". L'ouverture de la session de printemps intervient conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et à l'article 5 de la loi organique portant organisation de l'APN et du Conseil de la



Abdelaziz Ziari.

Abdelkader Bensalah.

nation et leur relation fonctionnelle avec le gouvernement. Cette session est la dernière du 6e mandat de l'APN. Les élections des membres de l'APN pour le 7e mandat devant se tenir le 10 mai prochain, rappelle-t-on. De son côté, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a appelé les citoyens à participer massivement aux prochaines élections législatives. "Nous saisissons cette occasion pour appeler les citoyens à participer à ces échéances et à répondre avec force à ceux qui doutent des capacités du peuple

algérien à tracer les contours de son avenir", a indiqué Bensalah dans son allocution d'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation. Après avoir évoqué les garanties offertes par les instances chargées de l'organisation des élections, Bensalah a souligné que toutes ces garanties "sont des facteurs encourageants qui dénotent d'un consensus autour de l'acceptation du défi et de la détermination de réussir". Le président du Sénat a condamné par ailleurs l'attentat terroriste qui a visé vendredi le

groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Tamanrasset, affirmant que cet acte lâche "n'influera pas sur la position de l'Algérie à l'égard de la lutte antiterroriste". "La lutte antiterroriste demeurera l'une des grandes priorités de l'Algérie", a soutenu Bensalah dans son allocution d'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation. Pour lui, cet attentat "n'influera pas sur les positions fermes de l'Algérie vis-à-vis de la lutte antiterroriste et le renforcement de la sécurité et de la stabilité en Algérie et dans la région". **L. B.**

LÉGISLATIVES DU 10 MAI 2012

L'onde de choc du printemps arabe

PAR LARBI GRAÏNE

Comment caractériser les législatives du 10 mai prochain ? En quoi diffèrent-elles des précédentes ? Il va sans dire que ce qui retient davantage l'attention, c'est le contexte dans lequel va se dérouler ce scrutin, à savoir les révoltes au Maghreb et au Moyen-Orient, c'est-à-dire ce qu'on appelle communément le Printemps arabe. La classe politique, toutes tendances confondues, désormais s'y réfère. Tout le monde croit au changement et même les autorités se disent prêtes à faire quelque chose de sérieux afin de ne « pas être montrées du doigt ». Dixit Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Toujours est-il que l'Algérie aurait été dans son mauvais rôle si elle avait fait acte de suivisme, elle qui s'est fabriquée l'image d'un pays protestataire et frondeur. A la question de savoir « pourquoi l'Algérie ne fait pas comme les autres pays de la région depuis l'écllosion des révoltes populaires ? » Hocine Aït Ahmed, président du Front des forces socialistes (FFS) répond « Il existe une voie algérienne vers la libération de la dictature comme il a existé une voie algérienne pour la libération du colonialisme. » Le printemps arabe fonctionne partout comme une pièce maîtresse à ajouter à l'argumentaire de la participation. Même les présomptions de fraude deviennent une question subsidiaire. Pressé de divulguer sa stratégie pour contrer une éventuelle fraude aux législatives prochaines, le président du Parti de la liberté et de la

Justice (PLJ), Mohammed Saïd, a évoqué les « élections en Tunisie et au Maroc. » Sous-entendu que les autorités algériennes sont obligées de tenir compte de cette nouvelle donne régionale qui intègre un minimum de démocratie. Est-ce que la présence des observateurs internationaux y est pour quelque chose ? Tout ce que l'on sait, c'est que beaucoup avaient fait par le passé de l'exigence de cette présence leur cheval de bataille. Mais lors même que l'on annonce la venue d'une équipe d'observateurs européens, on fait mine de ne pas trop

accorder d'importance à ce qu'elle fait, d'aucuns même vont jusqu'à ne lui attribuer aucun rôle, arguant que seule une surveillance de la part des partis politiques est à même de conjurer ce mal. Le premier secrétaire du FFS, Ali Laskri, a déclaré hier à la Chaîne III de la Radio nationale, que son parti « n'exigeait rien » du gouvernement par rapport à la transparence du scrutin, tout en rappelant que son parti « a opté pour une participation tactique. » Les partis islamistes, à leur tête, l'ancien membre de la coalition gouvernementale,

le Mouvement de la société pour la paix (MSP), ne sont pas en reste. En tant que partie prenante d'un courant politique international, les islamistes algériens ont été les premiers à passer sous les feux de la rampe. Le triomphe des Frères musulmans en Egypte et d'Ennahda en Tunisie, leur a donné vivement des ailes. En somme, dans la mesure où les acteurs, de quelque courant qu'ils soient recommencent à espérer en leurs chances, c'est qu'en leur for intérieur, ils croient qu'ils peuvent contenir la fraude. **L. G.**

RACHAT DE DJEZZY

Djoudi : "Les négociations se poursuivent"

Les négociations avec le groupe russo-norvégien Vimpelcom pour le rachat par l'Algérie d'Orascom Telecom Algérie (OTA) se "poursuivent", a indiqué dimanche le ministre des Finances, Karim Djoudi, qui a émis le "souhait" de voir ce processus s'achever durant le mois en cours. « Les négociations se poursuivent, j'aimerais bien vous faire plaisir et vous dire qu'il y a du nouveau, mais c'est ça les négociations... les banques d'affaires des deux parties sont en train de faire leurs évaluations et à un moment on arrivera à une solution commune », a-t-il déclaré à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation.

Interrogé pour savoir si l'achat de Djezzy allait effectivement se concrétiser durant le mois en cours, comme il l'avait avancé auparavant, le ministre a répondu

en souriant "Inchallah". L'évaluation de Djezzy a été confiée au cabinet d'affaires international Shearman and Sterling LLP-France. La data room de l'opérateur de téléphonie mobile OTA, connu sous le nom commercial Djezzy, a été ouverte à la faveur de la signature, fin décembre, d'un protocole d'accord de confidentialité avec Vimpelcom, propriétaire majoritaire d'OTA. « A l'origine de la transaction, nous avons fait prévaloir le droit de préemption. Aujourd'hui, nous sommes dans une opération de rachat. Sur le plan pratique, il faut que l'opération puisse s'opérer dans les meilleures conditions », avait récemment précisé M. Djoudi. Vimpelcom avait racheté en mars 2011 le groupe italien Wind Telecom qui détenait 51% d'OTH, propriétaire majoritaire d'OTA. Le groupe russe a accepté de céder la majorité du cap-

ital de Djezzy sous réserve d'un prix "acceptable", rappelle-t-on. Interrogé par ailleurs sur le niveau actuel des réserves de changes, M. Djoudi a souligné que les chiffres, quelle que soit leur importance, ne "sont pas le facteur déterminant de l'efficacité de notre économie, c'est plutôt la manière d'arriver à diversifier nos ressources qui nous préoccupe". Sur une question relative au niveau d'inflation, il a réaffirmé que cet indicateur restait "maîtrisé" grâce au soutien des prix des produits de base.

"Si les prix n'étaient pas soutenus, l'inflation aurait été beaucoup plus importante", a-t-il fait remarquer.

Le taux d'inflation en Algérie a augmenté à 4,5% en 2011, contre 3,9% en 2010.

R. N.

OUYAHIA RÉPOND À LOUISA HANOUNE :

«L'armée n'est pas un corps de trafiquants»

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a défendu fermement l'Armée nationale populaire (ANP) en critiquant tous ceux qui veulent porter atteinte à sa crédibilité.

PAR KAMAL HAMED

«L'armée n'est pas un corps de trafiquants, la République encore moins», a en effet déclaré, hier, Ahmed Ouyahia. Ce dernier, qui s'exprimait en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps du Conseil de la nation, répondait ainsi à Louisa Hanoune, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, qui a récemment fait cas de l'inscription de milliers d'éléments de l'ANP sur les listes électorales communales en laissant clairement entendre que cette opération pourrait préparer le terrain à la fraude électorale. Pour Ouyahia, qui n'a pas cité nommément Louisa Hanoune, «c'est une manière de faire de la propagande sur le dos de n'importe quoi. Je regrette qu'un parti politique s'attaque à la crédibilité de l'Etat et de l'armée au premier chef». Et de marteler, sur un ton de dépit : «Qu'ils lisent la loi. La loi donne une période de recours et ces soldats n'ont pas pu s'enregistrer parce que le peuple algérien les a vu aller à son secours dans les neiges, aller à son secours des butanes et la kalachnikov en mains». En somme, Ouyahia justifie le retard de cette opération relative à l'inscription des éléments de l'ANP dans les listes électorales par leur mobilisation pour porter assistance aux populations lors des intempéries et des fortes chutes de neige enregistrées au mois de février dernier. Une mobilisation qui a duré presque une quinzaine de jours. Le ministère de l'Intérieur s'est lui aussi expliqué sur cette affaire.



Ahmed Ouyahia.

«Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales informe qu'en raison des missions spécifiques qui échoient aux éléments de l'Armée nationale populaire, et compte tenu, notamment, de la mobilité liée à leur présence au niveau des zones sensibles, particulièrement frontalières, l'inscription de cette catégorie d'électeurs sur les listes électorales communales peut s'effectuer dans le respect des dispositions légales en vigueur», indique le communiqué rendu public avant-hier par le département de Daho Ould Kablia et dans lequel il est aussi précisé, «qu'il peut être fait application du droit de recours prévu par les dispositions de l'article 22 de la loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012, relative au régime électoral, sous réserve, bien entendu, de la radiation préalable des

intéressés des listes électorales sur lesquelles ils étaient précédemment inscrits». Interpellé sur l'attentat de Tamanrasset ayant ciblé, avant-hier samedi, le siège du groupement de la Gendarmerie nationale à Tamanrasset, Ouyahia a appelé à la «vigilance et à la mobilisation» avant de préciser que «la lutte contre le terrorisme relève de la responsabilité de tous».

En marge de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps de l'APN, un peu plus tôt, Ouyahia a souligné que «l'Algérie, peuple et gouvernement, condamne cet acte terroriste et qu'importe la dénomination de la partie qui en est à l'origine dès lors que c'est l'Algérie qui était visée». Le Premier ministre, qui a été interrogé sur les élections législatives du

10 mai prochain et notamment sur les craintes relatives à l'abstention, a juste souligné que «le gouvernement est chargé d'organiser des élections loyales, le peuple algérien est chargé de choisir». Il n'a pas aussi manqué de décocher des fléchettes à ceux qui ont appelé au boycott des élections législatives. «Je pense que le boycott n'est pas un programme politique et j'espère que les partis ou les personnalités défendent leurs programmes et leurs idées». Enfin répondant à une question sur les conséquences sur le pays des événements qui secouent des pays voisins, Ouyahia a indiqué que «la sécurisation des frontières est une opération permanente qui ne dépend pas d'un contexte particulier».

K. H.

DE «FRANCHES» EXPLICATIONS SUR LE SENS DES RELATIONS BILATÉRALES

Medelci à l'écoute des Libyens

PAR SADEK BELHOCINE

On attendait Moustafa Abdeljalil, chef du Conseil national de transition (CNT) à Alger comme l'a annoncé maintes fois le ministre algérien des Affaires étrangères, Mourad Medelci. C'est finalement ce dernier qui sera à Tripoli, aujourd'hui dans le cadre d'une visite de travail à l'invitation du ministre libyen des Affaires étrangères, Achour Saâd Ben Khayal. Au menu des discussions entre les deux responsables politiques : une concertation politique sur des questions d'intérêt commun, a annoncé samedi le porte-parole du ministère, Amar Belani, cité par l'agence APS. Le chef de la diplomatie algérienne a «cadré», hier l'objectif de sa visite dans la capitale. «Ma visite à Tripoli (Libye) a pour but d'écouter» les responsables libyens sur ce qu'ils considèrent comme «points d'ancrage les plus importants» pour les relations bilatérales, a-t-il déclaré, hier, à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps 2012 de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ces propos résonnent comme une réponse à de récentes déclarations aussi surprenantes qu'inopportunes du chef du CNT, Moustafa Abdeljalil à l'é-

gard de l'Algérie. La visite du chef de la diplomatie algérienne constitue à ne pas à en douter une «avancée» dans les relations algéro-libyennes qui connaissent un net refroidissement engendré par la «révolution» qui a mis fin à 42 ans de règne sans partage de la Libye par l'ex-colonel Kadhafi. Sans doute aussi, les entretiens entre Mourad Medelci et son homologue libyen seront «francs». De nombreux dossiers qui «fâchent» seront mis sur la table, notamment celui sur lequel les Libyens semblent accorder une attention particulière. Le sort des membres de la famille Kadhafi qui a trouvé refuge depuis août dernier en Algérie pour des raisons humanitaires. Les Libyens demandent leur extradition et accusent sans la nommer, l'Algérie, de donner «asile à des ennemis du peuple libyen et d'ignorer des demandes du procureur libyen en vue de leur extradition». Il affirme que son «peuple ne pardonnera jamais à ceux qui ne leur remettent pas de criminels». Bien plus, pour faire comprendre que la Libye attache beaucoup d'importance à cette question, le chef du CNT a déclaré que «nos relations futures seront basées sur le niveau de coopération de ces pays sur cette

question» et poursuit sa menace en déclarant que «si ces pays ne coopèrent pas avec nous sur cette question, leurs relations avec la Libye pourraient arriver à un point dangereux». Ainsi la Libye n'hésiterait pas à aller jusqu'à la rupture dans les relations diplomatiques avec les pays qui ne coopéreront pas, a-t-il menacé. Des déclarations que le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne vont pas dans le sens de la recherche d'un «apaisement» dans les relations bilatérales. L'autre sujet qui sera abordé est la situation sécuritaire sur le territoire libyen qui reste aussi préoccupante, et au niveau des frontières que partagent les deux pays. Un an après le début du soulèvement contre l'ex-leader Mouammar Kadhafi, les Libyens continuent toujours de mourir dans des combats fratricides entre tribus rivales et les risques que ces événements entraînent une sécession et la guerre civile ne sont pas une vue de l'esprit. Cette situation est aussi source de grands soucis pour l'Algérie qui a exprimé à plusieurs reprises, la crainte que des armes détenues par les différentes milices libyennes ne finissent entre les mains d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) très présente dans cette région du Sahel.

L'attentat kamikaze de samedi perpétré à Tamanrasset leur donne raison. Sur toutes ces questions, Mourad Medelci veut «écouter» les Libyens. Les résultats, nous les connaissons après son retour. «Nous allons les écouter puis nous vous tiendrons informés», a-t-il promis à la presse.

S. B.

A BORD D'UN PNEUMATIQUE À AIN TEMOUCHENT 40 kg de kif traité saisis

Quarante kilogrammes de kif traité ont été découverts et saisis samedi à bord d'un pneumatique par les gardes-côtes de Bouzedjar, dans la daïra d'El Amria, ont indiqué, hier, ces services.

Cette quantité de kif contenue dans un sac en plastique se trouvait à bord de cette embarcation qui chavirait, a-t-on indiqué.

Une enquête a été ouverte pour déterminer la provenance de cette drogue, a ajouté la même source.

GRÈVE DU SNPSSP ET PARALYSIE DES HÔPITAUX

Le taux de participation atteint les 75 %

Un mouvement de grève de trois jours consécutifs a été lancé, hier, par le Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), provoquant ainsi, une paralysie dans les hôpitaux de l'ensemble du territoire national.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le taux de suivi de ce débrayage a atteint, aux premières heures, les 75 % au niveau national, a indiqué le Dr. Yousfi Mohamed, président du SNPSSP. La décision de mener cette grève, a-t-il fait savoir, est justifiée, notamment, suite, dit-il, à l'«échec de la seule réunion de réconciliation avec le ministère de tutelle du 22 février dernier». «Nous avons décidé de maintenir notre mouvement de grève malgré les intimidations du ministère de tutelle», a-t-il dit. Notre interlocuteur a déploré l'attitude du département d'Ould Abbès, car a-t-il ajouté : «Le secrétaire général du ministère a envoyé, la veille de la grève, une instruction à tous les directeurs de santé de wilaya où il leur est demandé de procéder à des ponctions sur salaire des grévistes avant de demander également aux walis de faire des réquisitions».

«Nous n'acceptons pas ces mesures, d'autant qu'il n'y a aucune raison pour être réquisitionnés étant donné que le service minimum est assuré», a-t-il indiqué. En plus, a-t-



Les médecins ont mis à exécution leur menace de débrayage au grand dam des malades.

il affirmé, il a été demandé à ces mêmes responsables d'envoyer une liste nominative des spécialistes. «Cela s'assimilerait à une fiche de police, ce qui est désolant», a-t-il dit à ce propos. Le SNPSSP, a-t-il soutenu, déplore «la politique de fuite en avant» du ministère de la Santé, qui ajoute-t-il, ne s'en tient pas aux directives du président de la République qui a demandé à revoir le dialogue des institutions de l'Etat avec les partenaires sociaux.

«Le ministère est en train de faire le contraire en menant une politique de dialogue qui va à l'encontre des instructions du président de la République», a-t-il argué.

Dans un communiqué rendu public, samedi dernier, le SNPSSP a précisé que «le

débrayage durera trois jours consécutifs et déplore la non prise en charge de ses revendications par la tutelle». Cette grève, souligne le SNPSSP, constitue «le seul recours laissé aux praticiens spécialistes pour recouvrer leurs droits, défendre le système public national de santé et assurer une prise en charge équitable du malade à travers le territoire national».

Les revendications s'articulent autour des points suivants : l'amendement du statut particulier, la suppression de la discrimination en matière d'imposition (IRG), des primes et indemnités versées par le secteur de la santé aux praticiens spécialistes hospitalo-universitaires (10 %) et aux praticiens spécialistes de santé publique (35 %) et la

révision du régime indemnitaire suivant les projets arrêtés conjointement par le ministère de la Santé et le SNPSSP. Dans son communiqué, le syndicat réclame, par ailleurs, la mise en application des mesures incitatives concernant le service civil, le respect de la réglementation en matière de carte sanitaire pour les services de santé publique et de présence des praticiens spécialistes de santé publique dans les comités médicaux existant déjà ou nouvellement créés.

Le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière n'a encore manifesté aucune réaction face à ce mouvement de grève qui paralyse les établissements hospitaliers publics.

Ce bras de fer qui oppose le ministère de tutelle aux praticiens du secteur n'en est pas à ses premiers jours, faut-il le rappeler. Plusieurs mouvements de grève et de protestations ont été menés par le passé avec notamment des tentatives de rassemblements devant le siège du ministère de tutelle ou encore de la présidence de la République. Ces sorties dans la rue, rappelons-le, n'ont pas toujours été de bon goût en raison de l'intervention des forces de police. Celles-ci les avaient accueillis violemment en les bastonnant à maintes reprises.

Et en attendant de voir une solution se présenter à ce problème, les malades, eux, n'ont qu'à prendre leur mal en patience, sommes-nous tentés de dire.

M. B.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE Un défi pour l'OMD

PAR RAYAN NASSIM

Le Secrétaire général de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD), Kunio Mikuriya a considéré samedi à Alger que la lutte contre le trafic de drogue dans le monde restait un défi pour son organisation. «La lutte contre le trafic de drogue est notre défi. Pour cela nous avons plusieurs outils, notamment l'échange d'informations entre les douanes qui aident à créer des bases de données servant à évaluer et gérer les risques», a déclaré M. Mikuriya à son arrivée à Alger où il a été accueilli à l'aéroport par le DG des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala.

M. Mikuriya répondait à une question de l'APS sur l'existence d'une coordination entre l'OMD et les pays du Maghreb pour faire face aux réseaux internationaux de drogues dures qui font transiter des quantités importantes de stupéfiants de l'Amérique latine jusqu'à l'Europe via l'Afrique Centrale et l'Afrique du Nord.

Il a indiqué que dans le cadre de cette lutte

l'OMD «organise des opérations d'évaluation et de gestion des risques et dispose des réseaux de communication», entre ses pays membres.

En parallèle, l'organisation oeuvre à renforcer les capacités d'identification de ces réseaux et assiste les douanes des pays membres à développer leurs capacités en la matière, a-t-il ajouté. A travers cette assistance, l'OMD fournit à ses membres des renseignements sur les réseaux de trafic de drogue et leur mode opératoire.

Le Secrétaire général de l'OMD a souligné à ce propos que cette lutte nécessitait également un travail de coordination aux frontières avec les institutions militaires et policières. De même pour la lutte contre le crime organisé et la prolifération des armes, un front sur lequel l'OMD concentre ses actions à travers la création de réseaux douaniers qui s'associent pour faire face à ces phénomènes. Le Secrétaire général de l'OMD, devrait assister aujourd'hui et demain à Alger à un séminaire sur «les usages de la quantification dans les administrations fis-

cales et douanières des pays émergents et en développement». Ce séminaire sera organisé conjointement par la Direction générale des Douanes, l'OMD, la Banque mondiale et la Banque islamique de développement.

La conférence va aussi discuter des progrès accomplis par les Douanes algériennes en matière de quantification des chiffres utilisés au quotidien par les services des douanes, selon M. Mikuriya.

L'OMD qui a annoncé cet événement sur son site internet a précisé que la quantification était avancée comme une solution appropriée pour réguler les rapports des fonctionnaires en interne et avec l'extérieur de leur administration.

Cette quantification servira par ailleurs à atteindre un niveau optimal de recettes, de renforcer l'autorité politique et le contrôle hiérarchique interne.

Le responsable de l'OMD a par ailleurs indiqué que son organisation développait un guide des meilleures pratiques douanières et en train de promouvoir la coopération internationale, en ajoutant qu'elle était disposée à

fournir l'assistance technique et le renforcement des capacités de ses pays membres.

A ce titre, il a estimé que l'Algérie a mis en oeuvre plusieurs normes de l'OMD en matière de pratiques douanières. R.N.

OUVERTURE AUJOURD'HUI DU SALON INTERNATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

Une première en Algérie

L'Algérie accueille à partir d'aujourd'hui le 1er salon international de l'environnement avec la participation de 100 exposants de 20 pays, selon le site internet des organisateurs de ce salon.

Le salon international consacré à l'exposition des équipements, de technologies et services de l'environnement notamment dans le traitement de l'air, gestion des déchets, risques, sites sols, exploitation des énergies renouvelables, ainsi que des services et du développement durable est organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, et «Reed expositions» spécialisé dans l'organisation de ce genre de manifestations.

Destiné aux professionnels de l'environnement, le salon accueillera trois jours durant (5 au 8 mars), selon les estimations des organisateurs plus de 3000 visiteurs professionnels, pour découvrir une offre répondant aux besoins du marché algérien de l'environnement, qui se trouve en pleine expansion.

La manifestation se veut un événement complémentaire dédié à d'autres domaines de l'environnement notamment celui des déchets ménagers, industriels et spéciaux, des énergies renouvelables, du traitement de l'air et de la gestion des espaces verts.

Sont prévus à cette occasion des conférences et débats sur le développement des énergies renouvelables, la création et la réhabilitation des parcs urbains, la stratégie environnementale, les changements climatiques, la gestion et le traitement des déchets spéciaux et ménagers.

R. N.

UNE CONVENTION A ÉTÉ SIGNÉE AVEC L'OMD

Un formation en ligne pour les Douanes algériennes

Les Douanes algériennes et l'Organisation mondiale des douanes (OMD) ont signé, hier à Alger, une convention dans le domaine de la formation en ligne (e-learning).

Les documents de cet accord ont été signés par le Directeur général des Douanes (DGD), Mohamed Abdou Bouderbala et le Secrétaire général de l'OMD, Kunio Mikuriya, qui effectue actuellement une visite de travail en Algérie. La convention permet aux Douanes algériennes de disposer des bases de données des différents cours interactifs sur les techniques douanières que l'OMD met à la disposition des institutions douanières à travers le monde.

Cette convention permet en effet de transférer ces bases de données vers la DGD qui va les mettre ensuite sur son site intranet pour un suivi facilité de la formation.

Cette formation en ligne dispensée par l'OMD comprend plusieurs modules théoriques et pratiques comme le contrôle douanier, l'évaluation des risques et les conventions douanières internationales.

Peu avant cette cérémonie de signature, à laquelle ont assisté plusieurs responsables de la DGD, M. Bouderbala a présenté à M. Mikuriya le plan de modernisation de l'administration douanière 2007-2010.

M. Bouderbala a tenu à préciser à son hôte que ce plan, lancé par les autorités, représen-

tait la première phase de la réforme douanière et sera suivi par un deuxième programme qui s'étalera jusqu'à 2015 et dont le premier objectif est la recherche de l'efficacité pour les services douaniers dans l'exécution de leur mission. Il lui a signalé aussi que son institution participe activement au développement du pays à travers ses missions de contrôle, de taxation et de suivi des importations et de protection de l'économie nationale. De son côté le Secrétaire général de l'OMD, s'est dit «impressionné» par l'ampleur de ce programme, en soulignant au passage les efforts de la DGD dans la communication des résultats de cette réforme douanière. R.N.

LE PRÉSIDENT DE LA CACI À PROPOS DU PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRO-IRANIEN

« Nous voulons un vrai transfert de technologies et de savoir-faire »

«Les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Iran n'ont pas atteint les résultats escomptés. Le Conseil d'affaires mixte des opérateurs économiques algériens et des hommes d'affaires iraniens doit stimuler les relations bilatérales et donner un nouveau souffle à notre coopération» a notamment déclaré, hier, le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) Tahar Kellil, au cours d'une rencontre avec des industriels iraniens.

PAR AMAR AOUIMER

En dépit de la visite de nombreuses délégations d'hommes d'affaires iraniens en Algérie, ces dernières années, le niveau de partenariat entre les deux pays n'a pas

évolué, notamment sur le plan économique où beaucoup reste à faire, tandis que sur le plan politique, le président de la délégation iranienne a fait l'éloge de l'excellence des relations bilatérales. Kellil a mis en exergue, en fait, la faiblesse des échanges entre les deux pays et le manque de consistance dans le pilotage de projets communs de développement économique, en affirmant que «l'Algérie a besoin d'une véritable coopération et d'un réel partenariat avec l'Iran», en mettant l'accent «sur le transfert de technologies et la création d'emplois et de richesses». Il s'agit, selon lui le principal objectif que l'Algérie veut atteindre sachant que l'Iran, a-t-il dit, «possède de hautes technologies industrielles dans les secteurs de la construction et de l'habitat, des chemins de fer, de l'énergie, dans la production agroalimentaire et d'autres domaines» ;

Le président de la CACI préconise «un partenariat commun fondé sur une étroite collaboration de type business to business entre les entrepreneurs algériens et les investisseurs iraniens».



Tahar Kellil.

Un fonds algéro-iranien de 100 millions de dollars

«Nous voulons une présence accrue de sociétés iraniennes en Algérie, et nous sommes prêts à leur assurer des garanties bancaires, notamment en matière de change et de transferts de capitaux et de dividendes.

Les solutions existent donc, dans la mesure où nous avons un fonds financier commun évalué à 100 millions dollars (50 millions détenus par la partie algérienne et l'autre moitié revient aux industriels iraniens)».

Kellil estime que ce fonds commun de 100 millions dollars est le fruit de négociations entre les deux délégations qui sont arrivés à un accord, récemment, à Téhéran.

«Ce fonds peut augmenter en valeur financière et les banques algériennes corroborent les garanties des banques iraniennes. Mais, la délégation iranienne peut proposer

à Alger, des solutions pragmatiques à tous les problèmes concernant les investissements communs entre l'Algérie et l'Iran», a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le président de la CACI a incité les hommes d'affaires iraniens à investir en Algérie en leur précisant qu'ils peuvent bénéficier d'exonérations fiscales allant de 5 à 10 années dans divers domaines, tels que l'énergie, l'eau et l'irrigation où les industriels iraniens possèdent des compétences importantes.

Pour lui, «l'Algérie est un vaste marché dans le Maghreb avec plus de 100 millions de consommateurs», sachant également que la proximité du marché de l'Union européenne et de la zone arabe de libre-échange peuvent attirer les investisseurs iraniens, notamment pour ce qui est des exportations vers les pays arabes.

Entre l'Algérie et l'Iran, il n'existe pas, actuellement d'investissements communs dans la mesure où les entreprises iraniennes se consacrent seulement aux activités commerciales et l'exportation de produits vers l'Algérie, alors que les opérateurs économiques algériens désirent un partenariat basé sur de réels investissements. «C'est là que réside notre objectif primordial», a ajouté Kellil.

Les entrepreneurs algériens vont s'efforcer de faire connaître les produits nationaux sur le marché iranien pour pouvoir les exporter en dénichant des clients potentiels.

Les échanges commerciaux entre les deux pays sont de l'ordre de 40 millions de dollars, s'agissant principalement de biens et d'équipements mécaniques, électriques et chimiques.

L'Iran cible les jeunes Algériens en matière de main-d'œuvre

Le chef de la délégation iranienne et président de la Chambre de Commerce et d'industrie, et des mines, Mohamed, Nehawnidyen, a souligné que l'Algérie occupe une position géographique stratégique et possède une jeunesse qui peut être employée par les industriels iraniens, dont les principaux producteurs et exportateurs se situent au niveau de la construction automobile, l'industrie agroalimentaire. «Nous voulons transposer en Algérie l'expérience économique et industrielle iranienne qui a atteint un niveau commercial élevé, sachant que nous avons l'autosuffisance alimentaire et nous transférons nos technologies de l'automobile, de l'agroalimentaire, de la mécanique et du ciment dans 100 pays».

A. A.

ECHANGES COMMERCIAUX 2011 ALGÉRIE-UMA

Hausse substantielle des exportations algériennes

Les échanges commerciaux de l'Algérie avec les autres pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont connu une forte hausse de plus de 18% en 2011, totalisant 2,16 milliards de dollars, selon les Douanes, qui relèvent toutefois une forte baisse des échanges avec la Libye, en raison des événements qu'a connus ce pays. Malgré leur «faible proportion» par rapport aux échanges extérieurs du pays avec les autres zones géographiques, avec un taux de 3,5%, les échanges commerciaux de l'Algérie avec les autres pays de l'UMA (Tunisie, Maroc, Mauritanie, Libye) ont connu une amélioration de 18,14% en 2011, passant de 1,82 milliard dollars de dollars en 2010 à 2,16 milliards dollars, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes algériennes. Toutefois, les échanges commerciaux de l'Algérie avec la Libye ont connu une forte baisse en 2011 à cause des événements qu'a connus ce pays, alors que ceux de la Tunisie sont restés quasi stables.

Les échanges avec la Libye dont le volume était de 19,2 millions de dollars en 2011 contre plus de 56,3 millions de dollars en 2010, ont baissé de 193%, selon le Cnis, qui constate une chute de 228,3% pour les importations de l'Algérie et 169,46% pour ses exportations. Contrairement à la Libye, les événements de la Tunisie n'ont pas beaucoup influencé sur les échanges avec l'Algérie, puisque les exportations de

l'Algérie vers la Tunisie étaient pratiquement stables avec 531,1 millions dollars en 2011, 536,3 millions dollars en 2010, en baisse de moins 1%. Quant aux importations algériennes de la Tunisie, elles ont augmenté de 10,78% passant de 382,7 millions dollars à 428,9 millions dollars en 2011. Par pays, le Maroc reste le premier client de l'Algérie durant l'année écoulée, avec une valeur de plus de 936 millions dollars contre 713,3 millions dollars en 2010 (+23,8%), suivi par la Tunisie (531,1 mil-

lions), la Libye (11,41 millions) et la Mauritanie avec seulement près de 661.000 dollars. Quant à l'importation, le principal fournisseur maghrébin de l'Algérie est la Tunisie avec 428,9 millions dollars contre 382,7 millions dollars (+10,8%), suivie par le Maroc (240,3 millions), la Libye (7,81 millions) et la Mauritanie avec moins de 241.000 dollars. La balance commerciale de l'Algérie avec les pays du Maghreb a enregistré un excédent de 802 millions de dollars en 2011, en hausse de 8,82% par rapport à

2010, précise les chiffres provisoires du Cnis. L'Algérie a exporté vers les pays de l'UMA pour un montant de 1,48 milliard dollars contre 1,28 milliard dollars en 2010, en hausse de 15,46% et en a importé pour une valeur de 677 millions dollars contre 544 millions (+24,5%), selon la même source. L'excédent le plus important a été enregistré en 2011 avec le Maroc (695,8 millions dollars), suivi par la Tunisie (102,1 millions), la Libye (3,6 millions) et la Mauritanie (420.000 dollars).

L'Algérie exporte essentiellement des hydrocarbures vers l'UMA

Les produits exportés vers les pays de l'UMA en 2011 sont constitués essentiellement des hydrocarbures (butane liquéfié, gaz naturel à l'état brut, huiles de pétrole, ammoniacque, zinc... etc), des produits alimentaires (huiles de tournesol, sucres, dattes, eaux, boissons, fromages, oignons), des médicaments et des produits laminés plats en fer et en acier...etc.

Quant aux importations de l'Algérie des pays du Maghreb, elles sont constituées notamment de matériaux de construction (ciments, constructions et parties de constructions, briques et matériel d'échafaudage, de coffrage), de produits alimentaires (huile de soja brute, sucreries, graisses et huiles végétales) et de papiers. L'Algérie importe aussi des produits sidérurgiques (fonte, fer et acier) et des parties et accessoires de compteurs (gaz, liquide et électricité), ainsi que les remorques citernes et semi-remorques pour le transport de marchandises. Durant les cinq dernières années, la balance commerciale de l'Algérie avec les pays de l'UMA a connu une évolution constante à l'exception de 2009, année durant laquelle, elle a chuté de plus de 69%, après avoir connu une «très forte» hausse de 161% en 2008 à 1,24 milliard dollars. L'importante baisse de la balance commerciale de l'Algérie avec les pays de l'UMA enregistrée en 2009 est due principalement à un recul des importations algériennes suite aux mesures d'encadrement du commerce extérieur prises à l'époque par les pouvoirs publics. Ces mesures mises en œuvre à travers la loi de finances complémentaire (LFC) 2009 consistaient en l'institutionnalisation du crédit documentaire (Credoc) et la généralisation de l'utilisation de la carte magnétique du Numéro d'identification fiscale (NIF) pour les importateurs. Ces mesures, rappelle-t-on, ont permis à l'Algérie de juguler l'emballage de la facture de ses importations qui avaient légèrement chuté pour atteindre 39,1 milliards de dollars en 2009, contre 39,48 milliards de dollars en 2008.

R. E.

TIPASA

Réhabilitation du réseau routier

Une enveloppe de près de 5 milliards de dinars, a été allouée à la wilaya de Tipasa, au titre de l'année 2012, pour la réhabilitation de l'ensemble de son réseau routier, a indiqué le wali, Mustapha Layadi. Un montant de 2,5 milliards de dinars de cette enveloppe est destiné à la réhabilitation des routes nationales (RN 11, 67, 69, 42), et un autre de 2 milliards de dinars pour la réfection des chemins de wilaya (CW), des chemins vicinaux (CV) et des routes secondaires, a précisé M. Layadi à l'APS.

Le programme de réhabilitation et de réaménagement des routes comprendra aussi bien des opérations de leur revêtement en béton bitumeux au lieu du bicouche dont la durée de vie est très courte, d'élargissement des couloirs, de suppression de points noirs et de contournement des villes à l'image de celui qui touchera la ville de Cherchell, complètement asphyxiée par le trafic routier. Cette enveloppe permettra de prendre en charge environ 50% du réseau routier de la wilaya, composé de 1.200 km dont 800 km de chemins communaux, notamment dans sa partie montagnaise, a ajouté le wali.

Les dernières intempéries, qui ont permis de recenser les problèmes survenant dans le réseau routier, ont révélé la nécessité de création d'un parc de wilaya d'engins de travaux publics, et d'équipement des 11 maisons cantonnières en petits matériels d'entretien et de formation de leurs personnels.

M'SILA

22.670 LPL réalisés depuis 2009

Un total de 22.670 logements publics locatifs (LPL) a été réalisé à M'sila depuis 2009, permettant à cette wilaya d'enregistrer une « avancée notable » en matière d'habitat social, selon la Direction du logement et des équipements publics (Dlep).

La multiplication des entreprises de réalisation, qui ont « longtemps fait défaut » dans cette région, la disponibilité des matériaux de construction et la mobilisation d'importants moyens ont contribué à l'accélération de la cadence des travaux, a indiqué la même source, rappelant que 3.820 unités ont été réalisées en 2009, 7.500 en 2010 et 11.350 en 2011.

Les services de la Dlep ont précisé que 80% de ce programme ont été attribués, le reste, soit 3.048 logements construits dans les communes de Boussaâda, de M'sila, de Sidi Aïssa et de Magra, devant l'être « prochainement ».

Ces projets d'habitat ont permis, durant cette période, de créer quelque 200.000 emplois, a fait savoir la Dlep, relevant que le taux d'occupation par logement (TOL) sera réduit, dans cette wilaya, à 5,5 personnes.

APS

SETIF, PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Avancement satisfaisant des travaux à Aïn Oulmane

Les travaux de réalisation du projet de protection de la ville de Aïn Oulmane (40 km au sud de Sétif) avancent « à grands pas » et ont atteint « entre 70% et 100% selon les tranches », explique le chef de daïra.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans ce cadre, une enveloppe de 380 millions de dinars a été réservée, au titre des Plans sectoriels décentralisés (PSD) pour l'aménagement des oueds Ouarmi et Zaarouria, à Aïn Oulmane, et du cours d'eau de la localité voisine de Draâ El-Miad, a précisé Abdelmadjid Ghaïb à l'APS.

Constituant des points noirs, ces trois oueds peuvent être dangereux lorsque les crues d'orages dévalent du mont de Ouled Si Ahmed, en amont, en raison des constructions effectuées de manière illicite sur les lits d'oueds et les berges, a ajouté ce responsable.

Traversant la ville de Aïn Oulmane, l'aménagement des berges de oued Ouarmi devra permettre de protéger non seulement des habitations, mais aussi des établisse-



ments scolaires imbriqués dans le tissu urbain aux abords des berges.

Les travaux d'aménagement ont été précédés par l'enlèvement des ordures, carcasses de véhicules et autres gravats qui encombraient les lits de ces trois cours d'eau, a précisé l'APS, ajoutant que l'aménagement a porté sur 2.400 mètres linéaires de ce cours d'eau pour un montant de 160 millions de dinars, alors que les travaux en cours portent sur 500 mètres linéaires « achevés à 70% », en plus du lancement d'une tranche à la fin de

l'année écoulée de 1.200 mètres linéaires sur l'oued Zaârouri dont le taux d'avancement est de 70% également, pour protéger la partie sud de la ville. Quant à l'oued de Draâ El-Miad, un montant de 80 millions de dinars a été mobilisé pour l'aménagement de 1.300 mètres linéaires, en plus de la construction d'une passerelle piétonne.

Les études techniques ont également été achevées pour un projet d'aménagement de 1.000 autres mètres linéaires, pour un montant de 20 millions de dinars.

B. M.

BLIDA, PRODUITS INDUSTRIELS LOCAUX «MITEX»

Ouverture du 4^e Salon national

La 4^e édition du Salon national des produits industriels locaux « Mitex » a été inaugurée, samedi dernier à Blida, par Amouri Brahiti, directeur général des petite et moyenne entreprises, représentant du ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

« Ce salon constitue une opportunité pour les entreprises locales pour se faire connaître auprès du public et montrer leur savoir-faire », a estimé M. Brahiti dans son allocution d'ouverture de cet événement économique qui se tient, après 12 années d'interruption, en présence du wali de Blida, Mohamed Ouchen, et du président du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), M. Aggoun Abdelkader. Au moins 73 entreprises, actives dans divers créneaux, dont notamment le mobilier, l'électroménager, les équipements électriques, l'artisanat et l'agroalimentaire, prennent part à cette



manifestation économique.

Parmi les participants à ce Salon figurent également les universités de Chlef, de Médéa, de Khemis Miliana (Aïn Defla) et de Blida, sachant que cette dernière université a passé un contrat avec le CEIMI pour la formation de stagiaires.

D'autres partenaires, tels que les banques et les différents dispositifs d'aide à la création d'emplois de jeunes, ne sont

pas en reste de cet événement destiné à la « promotion de la production nationale dans divers domaines », a indiqué M. Aggoun. Les organisateurs prévoient de rééditer, à l'avenir, cette initiative dans d'autres wilayas telles que Médéa qui a émis le vœu de l'organisation de ce Salon à son niveau.

Cet espace est mis à la disposition des opérateurs économiques nationaux pour y exposer leurs produits, d'autant plus qu'ils ne bénéficient plus de l'opportunité de participation à la foire nationale des expositions qu'abritait annuellement Alger, et ce depuis la promotion de cette dernière en foire maghrébine.

Cette foire, qui se tient sur une superficie de 2500 m² dans l'enceinte du stade Mustapha Tchaker, se poursuivra jusqu'au 9 mars courant.

APS

EL OUED, DIRECTION LOCALE DES SERVICES AGRICOLES

Plus de 2 millions qx de dattes récoltés

Une production de plus de deux millions de quintaux de dattes a été réalisée cette saison (2011-2012) dans la wilaya d'El Oued, a estimé la Direction locale des services agricoles (DSA). Cette récolte a porté sur plus de 1 million de quintaux de dattes de variété supérieure deglet Nour, de plus de 400.000 qx de variété, ghars, et près de 300.000 qx de degla beïda, entre autres variétés, a indiqué la DSA.

Plus d'un million de quintaux de diverses variétés de dattes ont été écoulés entre les mois d'octobre et janvier dernier,

selon la DSA qui n'a relevé, pour cette saison, « aucun effet négatif dû à des maladies parasitaires ou aux conditions climatiques sur la production dattière ».

Selon les services agricoles, en dépit de la production qualitative, courant de cette saison, les prix de commercialisation du fruit « ont été relativement faibles », notamment en ce qui concerne la variété deglet nour qui a vu son prix, chez les grossistes, osciller entre 50 et 180 DA/kg.

Une nette amélioration dans les conditions de stockage et de conditionnement de la production est ressentie actuellement,

mais aussi dans la production des dérivés de cette spéculation agricole et ce grâce aux efforts fournis à la faveur des mécanismes pronés par les pouvoirs publics pour la réalisation de projets d'investissement dans le domaine, a précisé la même direction. La wilaya d'El Oued compte une unité de conditionnement de dattes dans la commune de Sidi-Amrane, région de Oued-Righ, en plus de la réalisation, en cours, d'une autre dans la commune de Miyeh-Ouensa, région de Oued Souf, selon la direction locale des services agricoles.

APS

CONSTANTINE, PARACHÈVEMENT DE LA VILLE UNIVERSITAIRE

Les travaux réévalués de 10 milliards de dinars

Une réévaluation de 10 milliards de dinars vient d'être accordée pour le parachèvement des travaux de réalisation de la ville universitaire de Constantine, a indiqué le directeur du Logement et des équipements publics (Dlep).



PAR BOUZIANE MEHDI

Chargée de la réalisation de ce projet d'envergure, l'entreprise chinoise devra, grâce à ce financement supplémentaire, livrer cette importante infrastructure «avant la prochaine rentrée universitaire», a assuré M. Mohamed Bentayeb lors d'un conseil de wilaya consacré à l'examen des projets en cours relevant des secteurs de l'Enseignement supérieur, de l'Education nationale et de l'Habitat. Annoncée pour la précédente rentrée universitaire, la réception de cette infrastructure a dû être différée en raison d'une insuffisance de financement liée à des travaux supplémentaires, a rappelé le même responsable, précisant que le

coût global de ce projet a atteint les 40 milliards de dinars après réévaluation, a souligné l'APS, ajoutant que d'importantes modifications ont été apportées à l'environnement extérieur de cette ville universitaire qui bénéficiera, notamment, d'un échangeur donnant directement sur l'autoroute Est-Ouest à partir de la zone de Zouaghi (plateau de Aïn El-Bey), a souligné M. Bentayeb, faisant état de l'importance de cet accès qui permettra également de raccorder la nouvelle ville Ali-Mendjeli à l'autoroute Est-Ouest. Les travaux de réalisation de l'ensemble des structures pédagogiques et des résidences de cette ville universitaire ont, néanmoins, atteint leur

«vitesse de croisière» et le tout sera réceptionné d'ici la prochaine rentrée universitaire, a assuré le DLEP. Premier du genre en Algérie et en Afrique, ce mégaprojet, qui était inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009, sera d'un apport «certain», s'agissant de la multiplication des capacités d'accueil en matière de places pédagogiques et d'espaces d'hébergement.

Cette nouvelle ville universitaire, située à proximité immédiate de Ali-Mendjeli et s'étalant sur une superficie de 170 ha, abritera un complexe sportif, un parc scientifique, quatre salles de conférence, un auditorium et une bibliothèque de 3.000 places. **B. M.**

ORAN, PREMIER WORKSHOP NATIONAL SUR LE TOURISME

Participation de 250 opérateurs

Un premier Workshop national sur le tourisme se tiendra mercredi prochain à Oran, avec la participation d'environ 250 opérateurs du secteur, dont la majorité des agences de tourisme et de voyages de diverses wilayas du pays, selon les organisateurs. Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran, Sebbih Yahia, a souligné, lors d'une rencontre avec la presse, que plus de 60 agences de voyages ont confirmé leur participation à cet événement organisé par la wilaya, l'APW, la Direction du tourisme et l'Association de promotion touristique du pôle d'excellence d'Oran.

Ce workshop a pour but le développement du tourisme local et la promotion de la «destination Oran», considérée comme pôle d'excellence dans le domaine touristique recelant de riches paysages, de superbes plages, des monuments historiques et des sites archéologiques, dont l'attractivité touristique est reconnue.

A rappeler que la wilaya d'Oran a accueilli 14 millions de visiteurs pendant la saison estivale écoulée, ce qui lui per-



Wahran el Bahia Tourisme

met d'occuper le premier rang au niveau national, une réalité qui impose aux autorités locales d'exploiter toutes les potentialités nécessaires pour maintenir ce niveau et d'œuvrer au développement du tourisme local, en coordination avec les différents opérateurs du secteur, selon le

même responsable.

Cette rencontre constituera un espace de rapprochement des différents opérateurs (propriétaires d'agences de tourisme et de voyages, d'hôtels et de restaurants classés) et d'échange d'expériences pour mieux commercialiser les produits et faire la promotion de la culture du tourisme auprès des Oranais, notamment en ce qui concerne les voyages en famille.

Le programme de cette manifestation prévoit une série de conférences animées par des professeurs spécialisés, axées sur «l'histoire d'Oran et ses potentialités touristiques», «Oran : particularité et spécificité», «Oran et le e-tourisme» et «la stratégie de commercialisation de la destination Oran» ainsi que des portes ouvertes sur l'histoire de la capitale de l'Ouest du pays. Les travaux de ce workshop seront sanctionnés par la signature d'un accord entre les organismes, les établissements de tourisme, de voyage et les hôteliers en vue de capter plus de clientèle et offrir des promotions spéciales en basses saisons. **APS**

TEBESSA

Aménagement du complexe sportif 4-Mars

Un montant de 150 millions de dinars a été mobilisé au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'année 2012 pour l'aménagement du complexe sportif 4-Mars de Tébessa, selon les services de la wilaya. Plus de la moitié de cette enveloppe, soit 80 millions de dinars, sera consacrée à la réhabilitation de la piscine semi-olympique de ce complexe, tandis que le reste financera le revêtement en fibre synthétique du terrain de football, en remplacement de la pelouse naturelle qui s'est dégradée.

Les travaux seront lancés aussitôt après la dernière journée du championnat interrégions de football (groupe Est) dans lequel évoluent les deux clubs locaux, en l'occurrence l'US Tébessa et le WMM Tébessa. Par ailleurs, la seconde enceinte sportive de la ville, le stade communal Mokhtar-Bestandji, fera également l'objet de travaux pour la réalisation d'un sauna et l'installation d'un nouveau système de chauffage dans les vestiaires. Le terrain de football du stade Bestandji avait été revêtu en 2011 d'une pelouse synthétique, parallèlement à l'extension des gradins dont la contenance est passée de 1.000 à 2.500 places.

Le programme affecté cette année au secteur de la jeunesse et des sports porte également sur la réalisation d'une salle omnisports à Ouenza et d'une maison de jeunes à Chréa.

MASCARA

Dédoublage de la route reliant la ville à l'autoroute Est-Ouest

Les travaux de réalisation d'une route à double voie reliant Mascara à l'autoroute Est-Ouest seront lancés courant 2012, a annoncé la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya. Le chef de service du développement des infrastructures de base à la DTP a expliqué que cette nouvelle route s'étendra sur une distance de 43 km avec trois voies dans chaque sens parallèlement à la RN 6, à partir de l'échangeur de la commune de Tizi et traversant les communes d'El-Keurt, Hacine, Sig et Ras El-Aïn Amirouche où passe l'autoroute Est-Ouest, au nord de la wilaya.

AIN-TEMOUCHENT

Salon de la créativité féminine

Deux cents participantes sont attendues au 5e Salon de wilaya de la créativité féminine prévu du 5 au 8 mars à la Maison de la culture d'Aïn-Témouchent, a annoncé le directeur du secteur. Les participantes concourront dans 20 spécialités, dont l'artisanat, la cuisine, le macramé, la peinture et la poésie, a précisé M. Moudaâ Aïssa. Par cette manifestation, les organisateurs entendent encourager la créativité féminine, redynamiser l'artisanat local et autres spécificités culturelles de la wilaya d'Aïn-Témouchent, a indiqué le directeur de la Culture. Ce concours, qui réunira également des stagiaires de la formation professionnelle ainsi que des femmes chefs d'entreprises dans les divers créneaux d'activités, sera supervisé par des jurés spécialisés. La remise des prix et autres diplômes est prévue le 8 mars, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme.

APS

ITALIE

Des milliers de manifestants contre Mario Monti

Militants d'extrême droite, opposants au TGV Lyon-Turin, travailleurs du bâtiment... des milliers de personnes ont défilé samedi dernier à Rome dans trois cortèges différents contre le gouvernement de Mario Monti.

"Les impôts augmentent, le prix de l'essence augmente, le gouvernement Monti est un gouvernement voleur", ont crié quelques milliers de manifestants d'extrême droite. D'autres clamaient : "Boucherie sociale, c'est le gouvernement du grand capital".

Selon les organisateurs, quelque 20.000 personnes ont pris part à cette manifestation.

De leur côté, les opposants à la construction du TGV Lyon-Turin, mobilisés depuis plusieurs mois, se sont rassemblés dans un autre quartier de la capitale italienne, bloquant temporairement une artère périphérique.

"On est arrivé à un point de conflit entre les institutions politiques et les forces sociales", a déclaré un militant No-TAV (no al treno alta velocità, non au train à grande vitesse) qui participait à ce rassemblement de quelques centaines de personnes.

Enfin, des milliers de travailleurs du bâtiment, coiffés de casques rouges, ont réclamé une aide à ce secteur, frappé de plein fouet par la crise et la récession provoquée par les mesures d'austérité du gouvernement.

Selon les dernières statistiques, le taux de chômage en Italie a atteint le chiffre record de 9,2% en décembre, et grimpe à 31,1% chez les jeunes de 15 à 24 ans.

"Nous voulons dire au gouvernement que s'il continue à regarder les marchés et pas le pays, il n'y aura bientôt plus de pays", a lancé Susanna Camusso, dirigeante du plus important syndicat en Italie, la CGIL. "On ne peut pas sauver l'Italie sans sauver les travailleurs italiens", a-t-elle dit.

Agence

YÉMEN

Cinq soldats tués près de Zinjibar

Cinq soldats yéménites ont été tués dimanche dans une attaque menée par des éléments présumés d'Al-Qaïda contre une position militaire à Koud, près de Zinjibar, dans la province d'Abyane (Sud), ont indiqué des sources militaires.

Des bruits d'explosions et d'échanges de tirs étaient entendus dans cette zone, située au sud de la ville de Zinjibar déjà aux mains d'éléments présumés d'Al-Qaïda, ont ajouté ces sources.

Selon l'une de ces sources, les forces armées présentes dans le secteur se sont portées au secours des militaires qui tiennent la position de Koud.

L'attaque a suivi des combats, dans la nuit de samedi à dimanche, entre éléments d'Al-Qaïda et soldats près de Zinjibar pendant lesquels quatre membres du réseau ont été tués, selon les sources militaires.

APS

EST DE LA SYRIE

Des chars déployés à Deïr al Zor

Des blindés ont été déployés samedi dernier à Deïr al Zor, dans l'est de la Syrie, pour soutenir les forces gouvernementales et les milices fidèles au président Bachar al Assad qui ont été attaquées par des insurgés après la mort de trois manifestants démocrates, rapportent des opposants.

De vieux chars russes T-54 et des véhicules blindés ont pris position aux principaux carrefours. Toutes les demi-heures, on entend des tirs de l'Armée syrienne libre en direction des barages routiers tenus par la police et les Chabbiha", a déclaré à Reuters un dissident local nommé Abou Abdelrahman, évoquant les milices baasistes. La ville, située 450 km au nord-est de Damas, se trouve sur le cours de l'Euphrate, dans une province pétrolière frontalière de l'Irak par où transitent des armes à destination des insurgés, dit-on de sources proches de l'opposition. L'Armée syrienne libre, ajoute-t-on, s'organise et s'équipe depuis deux mois dans cette localité en profitant du fait que les forces gouvernementales étaient accaparées à Homs.

"Il y a maintenant dix brigades de l'Armée syrienne libre qui opèrent à Deïr al Zor et des armes affluent d'Irak, mais les rebelles manquent encore d'organisation et les forces de l'ordre contrôlent toujours la ville dans la journée. La nuit, le terrain appartient aux rebelles", explique Abou Abdelrahman. Conserver la ville à dominante sunnite ne sera pas aisé pour le chef de l'Etat, issu d'une minorité alaouite qui domine la vie politique depuis un demi-siècle en s'appuyant sur l'armée et Deïr al Zor est loin des grands axes logistiques du centre et les tribus locales entretiennent des liens étroits avec l'Irak voisin. Des chars y sont déjà intervenus en août pour mettre fin à des manifestations hostiles à Bachar al Assad et stationnaient depuis en bordure de la ville. Trois jeunes hommes de la ville ont été tués samedi lors des obsèques de deux personnes abattues la veille dans la région, selon l'opposition.

**La Chine veut la fin des violences et refuse toute ingérence humanitaire**

La Chine a appelé, samedi, toutes les parties en Syrie à cesser "inconditionnellement" les violences et a refusé toute ingérence humanitaire alors que la Croix-Rouge tentait toujours d'entrer dans un quartier de Homs (Centre) repris jeudi par le régime après des semaines de pilonnage. Un haut responsable du ministère chinois des Affaires étrangères "presse le gouvernement syrien et les parties concernées à cesser immédiatement, complètement et inconditionnellement tous les actes de vio-

lences, particulièrement les violences contre des civils innocents", a rapporté l'agence de presse officielle chinoise. La Chine, pays ayant bloqué avec la Russie toutes les tentatives de faire adopter à l'ONU des résolutions condamnant la répression de la révolte en Syrie, a, en outre, répété qu'elle refusait toute ingérence sous prétextes "humanitaires", alors que les forces du régime bloquent l'aide humanitaire pour le quartier de Baba Amr, à Homs

R. I./Agence

ELECTIONS AU SÉNÉGAL

Macky Sall soutenu par l'opposition

L'opposant sénégalais Macky Sall, qui affrontera le chef d'Etat sortant Abdoulaye Wade lors du second tour de la présidentielle le prévu le 25 mars, a affirmé, samedi, avoir reçu un "soutien total des Assises nationales", une initiative d'engagement à laquelle adhèrent la quasi-totalité des 12 candidats du 1er tour. S'exprimant à la sortie d'une rencontre avec les membres du comité de pilotage des Assises nationales, Macky Sall a déclaré qu'il a obtenu le soutien de toutes les organisations membres des Assises nationales pour le second tour de la présidentielle. "Les autres candidats membres des Assises seront tous en campagne avec moi pour le deuxième tour. Tantôt ensemble, tantôt ils seront dans leurs localités respectives pour remobiliser leur électorat", a-t-il précisé.

Le candidat de la coalition "Macky 2012" est arrivé deuxième au 1er tour avec 26,57% des voix et devra affronter au second tour le président sortant, Abdoulaye Wade, qui a obtenu 34,82% des

suffrages.

Quatre candidats au premier tour, Moustapha Niassé (3e avec 13,2% de voix), Ousmane Tanor Dieng (4e avec 11,30%), Cheikh Bamba Dièye (6e avec 1,93%) et Amsatou Sidibé (12e avec 0,19%) ont participé à la rencontre de concertation de samedi avec le candidat Macky Sall. Auparavant, le candidat Idrissa Seck (5e avec 7,86% des suffrages) et l'ex-ministre des Affaires étrangères Tidiane Gadio (8e avec 0,99%) avaient déjà annoncé qu'ils vont rallier le candidat Macky Sall au deuxième tour.

Les Assises nationales ont été lancées en juin 2008 par des partis de l'opposition. Après son éviction de son poste de président de l'Assemblée nationale et de numéro deux du Partis démocratique sénégalais (PDS au pouvoir), Macky Sall avait rejoint les Assises nationales après avoir démissionné de tous ses postes électifs obtenus avec le PDS.

APS

PRÉSIDENTIELLE EN RUSSIE

Poutine donné vainqueur

Les Russes ont voté, hier, à Moscou pour une présidentielle où l'actuel Premier ministre, Vladimir Poutine, est donné grand vainqueur.

Au total, cinq candidats se disputeront la magistrature suprême du pays : le Premier ministre et homme fort du pays, Vladimir Poutine (Russie Unie), Guennadi Ziouganov (Parti communiste), Vladimir Jirinovski (Parti libéral-démocrate), Serguei Mironov (Russie juste) et Mikhael Prokhorov (indépendant). Quelque 109 millions d'électeurs ont été appelés aux urnes depuis hier 8h00 locales à travers la Russie, le plus grand pays du monde qui s'étend sur neuf fuseaux horaires.

Compte tenu du décalage horaire, le scrutin s'est ouvert à 20h00 GMT samedi dans l'Extrême-Orient russe, les bureaux ont ouvert dimanche à 04h00 GMT à Moscou et le vote sera clôturé avec la fermeture des bureaux de Kaliningrad à 20h00 locales (17h00 GMT), à l'extrême-ouest du pays.

APS



PAUVRETÉ EN ALGÉRIE

Un sujet tabou et qui fâche

Peu de rapports ou d'études sont faits ou initiés par les autorités publiques concernant la pauvreté en Algérie. Un sujet qui apparemment ne convient pas à certains décideurs puisque le mot «pauvre» est carrément banni de leur vocabulaire, il est remplacé par «démunis»... Page 12



RECU DE LA PAUVRETÉ EXTRÊME DANS LE MONDE

1^{er} objectif de développement du Millénaire pour 2015 déjà atteint

Dans une étude publiée, mercredi dernier, la Banque mondiale (BM) affirme que, pour la première fois depuis 1981, le nombre de pauvres a reculé simultanément dans toutes les régions du monde...

PAUVRETÉ EN ALGÉRIE

Un sujet tabou et qui fâche

Peu de rapports ou d'études sont faits ou initiés par les autorités publiques concernant la pauvreté en Algérie. Un sujet qui apparemment ne convient pas à certains décideurs puisque le mot « pauvre » est carrément banni de leur vocabulaire, il est remplacé par « démunis ».

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Pourtant les deux termes sont synonymes de « misérables » car la misère ou la constance bien par le nombre croissant de SDF et de mendiants dans les villes. Des citoyens qui, par manque de postes de travail et de bonnes conditions de vie, quittent leurs villages pour rejoindre les grandes villes. Dans certaines régions du pays, ceux qui restent chez eux vivent dans des conditions inacceptables, vu l'embellie financière que connaît le pays depuis quelques années.

En 2001 une carte de la pauvreté en Algérie a été établie par le Pnud et les autorités nationales compétentes. Un document qui évoque la pauvreté dans plusieurs domaines notamment ceux de l'éducation et de la santé. Ainsi, 177 communes ont été recensées comme pauvres dont seules 7 ont un ratio de richesse supérieur à 500 DA par habitant et par an. Mesurée par rapport au ratio de



richesse, la pauvreté des communes tend à être, selon le rapport, générale. Près des deux tiers (63 %) des collectivités de base dégagent un ratio inférieur à 500 DA par habitant et par an. Parmi ces communes 46,2 % n'atteignent pas 200 DA par habitant et par an et 72 % restent en dessous de la barre d'un ratio de 300 DA.

Quant à la répartition de ces communes, à l'exception de deux wilayate du Sud, Illizi et Tindouf, toutes les wilaya selon des degrés plus ou moins importants, sont concernées par des communes à revenus très bas. Sur ces 46 wilayate, 33 ont plus de 50 % de leurs communes avec un ratio de richesse inférieur à 500 DA ; neuf d'entre elles soit Tissemsilt, Lghouat, Adrar, M'sila, Oum El Bouaghi, Djelfa, Ain Defla, Chlef et Sidi Bel-Abbès ont plus de 80 % de leur communes dans cette situation.

Un autre rapport, émis en 2009, par

les services de sécurité et destiné aux plus hautes institutions du pays n'hésite pas à parler de « pauvres » et dire que « depuis la crise pétrolière de 1986, des pans entiers de la société algérienne ont sombré dans la pauvreté. En l'an 2003, et malgré des réserves de changes dépassant les 30 milliards de dollars, un Algérien sur trois vit en dessous du seuil de pauvreté ».

Le nombre de pauvres dépassait, il y a quatre ans, les 10 millions d'Algériens. « Des Algériens vivant avec moins d'un dollar par jour, l'Algérie en compte de larges pans. La pauvreté touche deux fois plus les zones rurales que les zones urbaines et plus les femmes chefs de ménage et les personnes sans instruction. (...) Il suffit en effet d'aborder quelques personnes parmi les mendiants, SDF et exclus de tous bords, de plus en plus nombreux à Alger, pour être fixé sur l'origine rurale de l'écrasante majorité d'entre eux. Leur

drame se confond avec celui plus large de l'agriculture traditionnelle en proie à une crise sans précédent, nourrie par une constante baisse des rendements agricoles, exacerbée par le phénomène du terrorisme qui a affecté, comme chacun le sait, surtout les zones rurales (...) En réalité, en dehors du fait que la croissance hors hydrocarbures soit molle, l'Algérie fait face à un problème de répartition inégale du revenu national. Par les chiffres, moins de 20% des habitants détiennent un peu plus de 50% des richesses du pays », a-t-il été indiqué dans le document. Avec un indicateur de développement humain en nette régression, l'Algérie a été classée, en 2003, à la 107e place sur 173 pays par le Pnud. En 2005, le pays a été classé c à la 103e place... juste derrière la Palestine occupée.

T. L.

AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Carlyle reçoit le soutien de la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) prend une participation de 50 millions de dollars dans le fonds américain Carlyle Sub-Saharan Africa Fund. Ce fonds est le premier outil de capital-investissement mis en place par le Groupe Carlyle, société américaine de fonds d'investissement, pour poursuivre sa percée géographique en Afrique sub-saharienne.

L'un des meilleurs opérateurs dans le monde des fonds de capital-investissement privés, le Groupe Carlyle a constaté l'amélioration de la stabilité politique et la croissance rapide de pays comme le Ghana, la Tanzanie, le Botswana et le Bénin. La firme a décrit ces pays comme des lieux attractifs pour les capitaux, en plus de l'Afrique du Sud, du Nigeria et du Kenya, les premiers pays phares des investissements du Fonds. Carlyle prévoit que le portefeuille de Carlyle Sub-Saharan Africa Fund à la sortie sera une combinaison de rachat d'actions et de dépenses d'investissement pour assurer la croissance dans 15 pays de la région. Le Fonds prévoit d'investir au total 500 millions de dollars, avec la possibilité de doubler ce montant par le biais d'investissements conjoints avec d'autres fonds mondiaux du Groupe Carlyle. Carlyle Sub-Saharan Africa Fund cherchera à investir dans les grandes entreprises nationales qui veulent développer leur marché au sein de la région et réaliser une intégration verticale avec les pays voisins. Conformément à ce qu'il a réalisé dans d'autres marchés émergents, il espère aboutir à transformer des entreprises uniquement nationales en plateformes d'entreprises régionales. L'équipe d'investissement du Fonds a examiné les marchés d'un large

éventail de pays de la région, y compris l'Angola, le Botswana, le Ghana, la Côte d'Ivoire, Maurice, le Mozambique, la Namibie et la Zambie.

Comme le président de la BAD, Donald Kaberuka, l'a déclaré, « La Banque africaine de développement est la mieux placée pour accueillir les opérateurs mondiaux qui investissent pour la première fois en Afrique. En tant que première institution de financement de l'Afrique, c'est notre rôle d'offrir notre expertise sur le marché, de partager notre connaissance des risques et notre savoir-faire sur la façon d'investir en Afrique d'une manière qui soit écologiquement et socialement responsable. Aucune autre institution de financement du développement ne saurait mieux que la BAD jouer le rôle d'accueil des grands investisseurs sur le continent ». Conformément à cette déclaration, la BAD a aidé Carlyle à créer un système de gestion environnementale et sociale à part entière et un système de mesure des résultats du développement, pour suivre la création d'emplois, les recettes fiscales et les flux de capitaux supplémentaires pour les entreprises du portefeuille.

La BAD et Carlyle lanceront conjointement In-the-Board-Room, programme audio conçu spécialement pour les étudiants africains en entrepreneuriat. Le programme présentera à plus d'un millier d'étudiants africains le leadership stimulant, le sens du commandement stratégique dans la gestion des situations de crise.

« Du point de vue de la diversification et de l'équilibre du portefeuille », a indiqué Tim Turner, directeur des opérations du secteur privé de la BAD, « le Fonds Carlyle permettra d'équilibrer notre portefeuille d'ac-



tions pour nous permettre de faire des investissements supplémentaires dans les segments de marché les plus risqués. Avec Carlyle, nous avons rencontré un promoteur à la responsabilité sociale réelle, bien conscient de sa capacité à façonner l'avenir des sociétés du portefeuille ainsi que le bien-être de centaines de salariés, des ménages et des consommateurs. Nous pensons que l'Afrique est prête à accueillir ces investisseurs et nous espérons que l'exemple de Carlyle fera des émules parmi les autres sociétés mondiales de capital-investissement.»

700 millions investis dans les actifs financiers agricoles en janvier

En janvier, les investissements sur les marchés financiers mondiaux des matières premières ont atteint 3,7 milliards de dollars, un niveau similaire à celui enregistré un an auparavant et un revirement spectaculaire par rapport aux sorties de 7,6 milliards de dollars de capitaux de ces marchés en décembre 2011, a souligné un rapport de Barclays Capital publié mercredi.

Pour la première fois depuis juillet dernier, toutes les catégories d'investissements et tous les secteurs de matières premières ont profité de la hausse de ces investissements, les ETF métaux précieux remportant la palme d'or. Selon la Barclays, ces flux d'investissement devraient se poursuivre cette année, inversant la tendance constatée en 2011 et renouant avec celles de 2009 et 2010.

Des investissements nets de l'ordre de 1,4 milliard de dollars sont allés dans les métaux précieux en janvier, soit près de 40% des flux totaux pour le mois ; 1,4 milliard de dollars sont allés sur les produits énergétiques, le volume le plus important depuis mars 2011, les métaux de base attirant, pour leur part, 400 millions de dollars. Quant aux actifs agricoles, ils ont bénéficié de 700 millions de dollars, le premier flux positif sur ce segment depuis août dernier.

L'ICCO estime à 71.000 t le déficit en cacao sur 2011/12

Après avoir enregistré un excédent record en 2010/11 de l'ordre de 347 000 t, la campagne cacaoyère mondiale 2011/12 devrait être déficitaire de 71.000 t, a annoncé hier l'Organisation internationale du cacao (ICCO).

La production mondiale baisserait de 8% par rapport à 2010/11, à 3,96 Mt, tandis que les broyages augmenteraient de 2% à 3,99 Mt. Selon un sondage effectué le mois dernier par Reuters auprès d'opérateurs, le chiffre moyen avancé avait été de 100.000 t, s'agissant du déficit, la production étant vue en baisse aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Ghana. Pour sa part, le chocolatier suisse Lindt & Sprüngli estime que la hausse du chômage et la crise de la dette en Europe rendent peu visibles les perspectives sur l'année, mais il maintient ses objectifs de croissance de 6 à 8%. A noter que le chocolatier a enregistré une hausse de 1,9% de son bénéfice net en 2011, à 246,5 millions de francs suisses.

L'Iran envisage 5 M US d'investissement en Egypte après 30 ans de rupture diplomatique

Le quotidien égyptien gouvernemental Al-Ahram a indiqué que la République islamique d'Iran compte investir prochainement en Egypte 5 milliards de dollars dans les secteurs industriels et du commerce en raison du réchauffement des relations entre les deux pays et de la reprise des vols directs entre les deux pays. Ces relations avaient été interrompues en 1980 après que le président égyptien Anouar Sadate eut signé un traité de paix avec Israël. En 2010 un premier sommet Iran Afrique en vue de renforcer un partenariat stratégique s'était tenu au Burkina Faso, présidé par le président iranien Mahmoud Ahmadinejad qui avait à ses côtés les présidents du Malawi (Bingu Wa Mutharika) et du Sénégal (Abdoulaye Wade), Alpha Omar Konaré, ancien président du Mali et ancien président de la Commission de l'Union africaine...

RECUL DE LA PAUVRETÉ EXTRÊME DANS LE MONDE

1^{er} objectif de développement du Millénaire pour 2015 déjà atteint

Dans une étude publiée mercredi, la Banque mondiale (BM) affirme que, pour la première fois, depuis 1981, le nombre de pauvres a reculé simultanément dans toutes les régions du monde. Cette étude qui couvre la période 2005-2008 indique qu'en 2008 moins de la moitié de la population africaine vivait encore sous le seuil de 1,25 dollars par jour : 386 millions de personnes se trouvaient sous ce seuil en 2008 contre 395 millions de personnes en 2005, et ceci en dépit de la croissance démographique.

PAR TASSAÂDITE LEFKIR

Malgré ce chiffre encourageant, l'Afrique subsaharienne reste la région où la pauvreté touche le plus grand nombre, devant l'Asie du Sud (36,0%), l'Asie de l'Est et Pacifique (14,3%), l'Amérique latine et Caraïbes (6,5%) et le Moyen-Orient (2,7%). Pour l'Algérie la base de données s'arrête en 1995 ou la proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour s'établissait à 6,8 % contre 7,6% en 1988.

Le pourcentage de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour et le nombre de pauvres ont diminué de 2005 à 2008 dans toutes les régions du monde en développement, selon des estimations publiées par la Banque mondiale. Cette baisse générale observée sur un cycle de suivi de trois ans constitue une première depuis que la Banque mondiale a commencé à recueillir des données sur la pauvreté extrême.

Selon les estimations, 1,29 milliard de personnes vivaient avec moins de 1,25 dollar par jour en 2008, soit 22 % de la population du monde en développement. À titre de comparaison, en 1981, 1,94 milliard de personnes vivaient dans l'extrême pauvreté. La mise à jour s'appuie sur les résultats de plus de 850 enquêtes menées auprès des ménages dans près de 130 pays. L'année 2008 est la date la plus récente pour laquelle il est possible d'établir une valeur globale ; la BM possède des statistiques plus récentes pour les pays à revenu intermédiaire, mais dans le cas des pays à faible revenu, les données plus récentes sont rares ou impossibles à comparer avec les estimations antérieures.

Une analyse plus récente portant sur la période postérieure à 2008 révèle, selon la BM que si les crises alimentaires, énergétiques et financières qui ont frappé au cours des quatre dernières années ont par moments eu de graves incidences sur les populations vulnérables et ralenti le rythme de réduction de la pauvreté dans certains pays, la pauvreté a continué de baisser à l'échelle mondiale. En fait, des estimations fondées sur une étude préliminaire réalisée à partir d'un échantillon plus petit que celui de la mise à jour mondiale donnent à conclure qu'en 2010, la proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour était inférieure à la moitié de la valeur établie pour l'année 1990. Ainsi, le premier objectif de développement pour le Millénaire — réduire de moitié à l'horizon 2015, par rapport à 1990, le nombre de personnes vivant dans une extrême pauvreté — aura été



atteint avant l'échéance de 2015.

«Le monde en développement a fait des progrès considérables dans sa lutte contre la pauvreté extrême, mais les 663 millions de personnes qui ont franchi le seuil de pauvreté typique des pays les plus pauvres sont toujours pauvres au regard des normes des pays à revenu intermédiaire ou élevé. Cette masse de gens qui survivent juste au-dessus du seuil d'extrême pauvreté trahit la situation vulnérable dans laquelle se trouvent beaucoup de personnes pauvres dans le monde. De plus, au rythme où vont les choses, environ un milliard de personnes vivront toujours dans l'extrême pauvreté en 2015 », déclare Martin Ravallion, directeur du groupe de recherche sur le développement à la Banque mondiale et chef de l'équipe qui a produit les statistiques.

Le seuil de 1,25 dollar par jour correspond à la moyenne des 10 à 20 pays les plus pauvres du monde. Le seuil de 2 dollars par jour (seuil médian des pays en développement) laisse constater des progrès plus modestes. En effet, on n'a observé qu'une faible réduction du nombre de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour entre 1981 et 2008 : ce nombre est passé de 2,59 à 2,47 milliards, même si la baisse est plus rapide depuis 1999.

« Une situation où 22 % des gens vivent toujours sous le seuil de 1,25 dollar par jour et 42 % vivent sous le seuil de 2 dollars est intolérable. Nous devons redoubler d'efforts. S'agissant des politiques et programmes, nous devons poursuivre notre lutte contre la pauvreté sur plusieurs fronts : création d'emplois plus

nombreux et de meilleure qualité ; prestation de meilleurs services d'éducation et de santé ; construction d'infrastructures de base et protection des plus vulnérables. S'agissant des méthodes, il faut étendre la collecte des données et renforcer les capacités statistiques, en particulier dans les pays à faible revenu », déclare Jaime Saavedra, directeur du Groupe Réduction de la pauvreté et équité de la Banque mondiale.

Faits saillants régionaux

Au Moyen-Orient et Afrique du Nord, la proportion de la population de cette région vivant avec moins de 1,25 dollar par jour s'établissait à 2,7 % en 2008, soit 8,6 millions de personnes. Ils étaient 10,5 millions en 2005 et 16,5 millions en 1981.

En Afrique subsaharienne, pour la première fois depuis 1981, moins de la moitié de la population (47 %) vivait sous le seuil de 1,25 dollar par jour. Cette proportion s'établissait à 51 % en 1981. La proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour a diminué de 10 % en Afrique subsaharienne depuis 1999. En 2008, il y avait 9 millions de moins de personnes vivant sous le seuil de 1,25 dollar par jour qu'en 2005.

En Asie de l'Est et Pacifique, environ 14 % de la population vivait avec moins de 1,25 dollar par jour en 2008. Cette proportion s'établissait à 77 % en 1981, lorsque cette région affichait le taux de pauvreté le plus élevé du monde. En Chine, 13 % de la population (173 millions de personnes) vivait avec moins de 1,25 dollar

par jour en 2008. L'Asie de l'Est a atteint le premier ODM il y a environ 10 ans.

Dans les pays en développement autres que la Chine, la proportion de la population vivant dans la pauvreté extrême est passée de 41 % en 1981 à 25 % en 2008. Toutefois, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté extrême était à peu près le même en 2008 qu'en 1981, soit environ 1,1 milliard. Il a augmenté au cours des années 80 et 90, est en baisse depuis 1999.

En Asie du Sud, la proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passée de 61 % en 1981 à 36 % en 2005, et a encore diminué de 3,5 points de pourcentage entre 2005 et 2008. La proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté est aujourd'hui la plus faible enregistrée depuis 1981.

En Amérique latine et aux Caraïbes, la proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour est passée d'un sommet de 14 % en 1984 à son taux le plus bas jusqu'ici, soit 6,5 % en 2008. Le nombre de personnes pauvres a augmenté jusqu'en 2002, et il est en forte baisse depuis.

En Europe orientale et Asie centrale, la proportion de la population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour s'est établie désormais à moins de 0,5 %, après avoir atteint un sommet de 3,8 % en 1999. En 2008, 2,2 % de la population vivait avec moins de 2 dollars par jour, comparativement à un sommet de 12 % en 1999.

CRISE DE L'EURO

A quel jeu joue l'Allemagne ?

Avec le vote du plan d'aide à la Grèce et du Mécanisme européen de stabilité, on pourrait croire qu'en Europe la crise de dette est réglée. Il n'en est, hélas, rien. Les problèmes vont perdurer même si on a acheté quelques mois de tranquillité.

Selon une analyse faite par Jacques Sapir, un économiste français, dans le cas de la Grèce elle-même, l'aide européenne est conditionnelle à des objectifs que ce pays ne peut atteindre en matière de réduction de déficit. Nous voyons se déployer toutes les pathologies bien connues depuis les années 1930, que l'on pense aux politiques menées par le Premier ministre britannique Ramsay MacDonald ou par le Chancelier allemand Brüning. Les coupes imposées au budget et la diminution autoritaire des salaires nominaux va plonger le pays dans une dépression qui aura un impact plus que proportionnel sur ses recettes fiscales. Par ailleurs, ce contexte va pousser les entreprises à dissimuler leurs revenus au Fisc, tandis qu'elle va encourager des comportements de refus de l'impôt, en raison de l'absence de consensus sur ces politiques. Par ailleurs, la démobilitation des fonctionnaires du Fisc, qui sont parmi les premiers touchés par cette politique, fera que le recouvrement des sommes dues sera de plus en plus problématique.

Dans ce contexte, il dit que l'échange des titres de dette, qui sont détenus par des agents privés, et qui doit aboutir à une annulation partielle de la dette de la Grèce, même s'il est techniquement réussi, ne résout pas les problèmes. Si la charge de la dette va baisser, ce sera bien moins que ce qui est prévu (130% du PIB et non 120%). La chute du PIB, -5% prévu pour 2012 et probablement plus et au mois -3 en 2013, va mécaniquement entraîner la hausse du poids de la dette en pourcentage du PIB.

Dès la fin du premier semestre 2012, les résultats budgétaires vont montrer les limites de cette politique. La Grèce aura à nouveau besoin d'une aide qui lui sera probablement refusée. En fait, nous voyons se mettre en place petit à petit le mécanisme d'une sortie de la Grèce de l'euro, solution ouvertement envisagée par le ministre allemand de l'Intérieur.



Ces déclarations, qui ont le mérite de la clarté, soulèvent un autre problème. Quels que soient les démentis, il est clair qu'un membre du gouvernement ne s'exprime pas à la légère, surtout en Allemagne. Il y a au moins un débat important au sein du gouvernement allemand, et peut-être plus : une décision d'aboutir par petits pas à une sortie de la Grèce de la zone euro. Une sortie qui doit être naturellement «volontaire» (tout comme l'est l'échange des titres de dette est qualifié de «volontaire») car il n'existe à l'heure actuelle aucun mécanisme pour exclure un pays de la zone euro.

Selon Sapir, On sait que la sortie de la Grèce de la zone euro quelles qu'en soient les conditions aura pour effet d'accroître par contagion les difficultés du Portugal et de l'Espagne. Dans ces pays aussi, les poli-

tiques de déflation imposées par les dirigeants de la zone euro aboutissent à un échec. Le Portugal a d'ores et déjà besoin de plus d'argent que prévu, quant à l'Espagne son déficit budgétaire est très au-dessus de ce qui avait été prévu. En Italie, sous l'apparence d'un gouvernement de «technocrates», le jeu politique a repris. Le nouveau Premier ministre, M. Mario Monti, s'avère bien incapable de juguler l'évasion fiscale accélérée que le pays connaît depuis quelques mois. Il faudra donc trouver les moyens financiers pour aider ces Etats. C'est normalement le rôle du Mécanisme européen de stabilité (MES) qui doit succéder au Fonds européen de stabilisation financière (FESF).

Mais la taille du MES est bien insuffisante pour cela. Prévu pour 500 milliards d'euros, il est très en deçà des besoins. Un mon-

tant d'au moins 1.000 milliards constituerait le minimum nécessaire et le chiffre de 2.000 milliards a même été évoqué publiquement par M. Barroso.

Les pays du G-20 l'ont rappelé aux Européens. Le conflit entre l'Allemagne et les autres pays a marqué le dernier sommet du G-20 qui s'est tenu au Mexique. Le ministre des Finances allemand a exclu tout renforcement du MES, dont la charge, il est vrai, incomberait essentiellement à l'Allemagne. En réponse, les autres pays, et en particulier la Chine, se sont refusés à sanctionner une recapitalisation du Fonds monétaire international, ce qui diminue d'autant la capacité de ce dernier à intervenir en cas de nouvelle crise européenne.

Nous en sommes là, à la veille d'un nouveau conseil européen prévu pour les 2 et 3 mars prochains, et qui promet d'être tendu. Peut-être un compromis provisoire pourra-t-il être trouvé, par exemple en additionnant l'argent restant dans le FESF (250 milliards d'euros) avec celui prévu pour le MES. Mais on resterait loin des sommes nécessaires. La crise de l'euro va donc se prolonger faute de solutions tant à court terme qu'à long terme.

On a simplement gagné quelques mois, et repoussé les échéances à juin ou juillet. Il est vrai que cela permettra aux élections présidentielles françaises de se dérouler dans un climat d'ignorance de la gravité de la crise. Sans doute ne faut-il pas chercher plus loin la raison de toutes ces petites et grandes manœuvres. Mme Merkel a consenti un cadeau à son ami Sarkozy tout en refusant de s'engager sur le fond. Une fois passée l'élection, l'Allemagne dévoilera probablement son jeu.

Mais, si jeu il y a, conclut l'économiste, c'est un jeu bien dangereux. A trop retarder les échéances, on en rend le dénouement plus dramatique. Et, en France aussi, les réactions post-électorales peuvent être violentes.

200 millions de dollars de la Fondation Bill & Melinda Gates en faveur de l'agriculture

A l'occasion de la 35e session du Conseil des gouverneurs du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Bill Gates a annoncé l'apport de près de 200 millions de dollars de subventions en faveur des petits agriculteurs, en majorité en Afrique.

Octroyées à différents organismes, elles ambitionnent d'éliminer les obstacles entre les sexes afin que les agricultrices puissent accroître leur productivité, de contrôler la contamination qui affecte 25% des cultures vivrières mondiales et à créer un système innovant destiné à surveiller les effets de la productivité agricole sur la population et l'environnement.

Les subventions sont affectées aux projets et organismes suivants :

Phase 2 du Programme des systèmes de semences en Afrique (PASS) de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) ; la subvention de 56 millions de dollars servira à accroître la disponibilité et l'accessibilité des variétés de semence plus résistantes et à plus haut-rendement des cultures vivrières importantes en Afrique sub-saharienne.

Phase 2 du projet : Protéger les animaux d'élevage, sauver des vies humaines de l'Alliance mondiale pour les médicaments vétérinaires destinés à l'élevage (GALVmed) ; 41 millions de dollars sur 5 ans pour soutenir le développement et la délivrance de vaccins, médicaments et diagnostics vétérinaires clés pour les agriculteurs pauvres de l'Afrique sub-saharienne et de l'Asie du Sud.

Phase 2 du projet sur les légumes tropicaux de l'Institut international de recherche sur la culture des zones tropicales semi-arides (IIRCTSA) ; 21 millions de dollars sur trois ans pour développer des variétés de légumes améliorées et capables de résister à la sécheresse, aux maladies et aux insectes, dans le but de réduire le nombre de mauvaises récoltes chez les petits exploitants d'Inde, du Bangladesh, et de 13 pays d'Afrique (arachide, niébé, haricot, pois chiche, pois d'Angole et soja).

Phase 3 du projet sur un maïs résistant à la sécheresse pour l'Afrique du Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) ; 33 millions de dollars sur cinq ans pour contribuer au développement de ces variétés de maïs.

Partenariat en faveur du Contrôle de l'Aflatoxine en Afrique (PACA) du Meridian Institute ; 20 millions de dollars sur 5 ans pour tenter de contrôler la présence de l'aflatoxine dans les cultures de huit pays africains.

Système de surveillance intégré pour les services éco-systémiques des paysages agricoles africains de Conservation International ; 10 millions de dollars sur 3 ans pour fournir des informations scienti-



ifiques nouvelles et intégrées qui aideront les décideurs, les organisations, les scientifiques, et les agriculteurs africains à améliorer leur prise de décision à l'égard des pratiques et des politiques agricoles.

La voie vers une garantie des moyens de

subsistance de Care ; 15 millions de dollars destinés à accroître la productivité et l'autonomisation des agricultrices dans des systèmes agricoles adaptés et plus équitables en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud.

TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011

Des films-documentaires en avant-premières nationales

Dans le cadre de l'événement international «Tlemccen capitale de la culture islamique 2011», le département Patrimoine immatériel & chorégraphie organise, du 06 au 08 mars 2012, à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, Tlemccen, des projections en avant-premières nationales des films-documentaires.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Parmi les documentaires qui seront projetés il y aura *El hawfi*, réalisé par Lotfi Bouchouchi, *Si la Kabylie m'était contée*, réalisé par Ramdane Iftini, et *Azrar*, réalisé par Halim Sahraoui.

Le premier film documentaire revient sur l'histoire d'un patrimoine : le Hawfi. Héritier d'une antique tradition poétique, au croisement de l'Orient et de l'Occident musulman. Le Hawfi participe d'un vaste répertoire citadin pan-maghrébin pratiqué et transmis de mères en filles depuis des générations. A Tlemccen, il s'est développé dans un contexte historique et socio-culturel qui lui a conféré ses spécificités. Aujourd'hui encore, la légende de Toûh El Ghrib, l'ermite inspiré des cascades Lourî, nous fait entendre les échos de la naissance du premier poème. De Bab El Djiâd à Lalla Setti, en passant par le Méchouar des rois ziyânides et le sanctuaire d'El-Eubbâd (ou repose le qotb du soufisme maghrébin, Sidi Boumédiane), c'est à une passionnante traversée de l'espace et du temps que nous convie ce documentaire sur la mémoire patrimoniale d'une des plus anciennes capitales du Maghreb. Illustrées par les textes magistralement interprétés par Lila Borsali, les analyses de quelques-uns parmi les meilleurs spécialistes et universitaires permettent de mieux comprendre les caractéristiques littéraires, musicales et les évolutions socio-culturelles du Hawfi tlemccénien.

Puis vient le tour de la réalisation de Ramdane Iftini. Ce documentaire fiction, d'une durée de 90 mn, nous fait découvrir les chants accompagnant les rites et la vie quotidienne en Kabylie ; chaque peuple a sa culture qui lui vient du fond des âges et le chant rythme l'activité humaine comme les saisons rythment la nature. C'est par la culture que les peuplent disent leurs joies et leurs peines. Chaque société trouve dans le chant et dans la poésie le moyen d'exprimer son ressenti et ses sentiments. Comme tous les arts, le chant est le reflet



d'une société et de son évolution. Il est un appel, émouvant ou désespéré, il exhorte et incite à la joie, au travail ; il est un sujet de dévotion et de médiation. Les voix humaines se mêlent, s'entremêlent, se nouent comme se nouent les racines des oliviers séculaires, et le chant enraciné s'élève pour porter parole, tel un souffle générique colorant la multitude ; et depuis la nuit des temps en Kabylie, tous les événements de la vie sont marqués par une cérémonie. Ils sont célébrés et souvent chantés. Quel que soit son objet, art profane ou sacré, acte culturel ou divertissement, le chant en Kabylie peut se réclamer d'un geste vocalisé ou incantatoire. C'est par le chant que la voix traduit ce que dessine la main sur la pierre, sur la poterie et sur le corps : c'est le tatouage, c'est le signe... Le chant est un cri ; il est l'espoir incarné. Enfin, le dernier documentaire revient également sur notre patrimoine ancestral sauvegardé par les femmes algé-

riennes. *Collier de perles*, une métaphore chère à Athmane ; pour ce jeune journaliste reporter, ces femmes sont de véritables gardiennes du patrimoine musical ancestral. Afin de reconstituer ce collier, la caméra suit Athmane durant son périple qui le mènera à travers les quatre coins du pays : Béchar, Adrar, Tamanrasset, Ouargla, Annaba puis Alger. A chaque étape Athmane enregistre des échantillons variés des musiques traditionnelles locales comme le gnaoui avec Hasna El-Becharia. Challali avec Messaouda Daho, l'imzad avec Khaoulen, le tindi avec Lalla Badi Lalla et tibusgharin de Kabylie avec Hadja Cherifa. Aussi, Athmane nous fait découvrir certains rituels en voie de disparition tel que celui de désenvoutement appelé «l'Aârbun» à Annaba ou la Tikouka, une longue et riche cérémonie de mariage de plus de sept jours dans la région de Ouargla.

K. H.

THÉÂTRE RÉGIONAL
KATEB-YACINE DE TIZI-
OUZOU

25 pièces de théâtre durant le mois de mars

Le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou propose aux adeptes du quatrième art, durant le mois de mars, 25 pièces théâtrales, dont une douzaine dédiée aux enfants, selon le programme de cette institution culturelle. La première quinzaine du mois est entièrement consacrée aux spectacles pour adultes, dont l'inauguration a été faite par la troupe régionale de Mascara, qui a présenté, jeudi dernier, la pièce "Amal" (Espoir), avant de céder la scène, samedi après midi, à la générale "El Bakradj", une production de la coopérative culturelle "Soumot" de Boumerdes. Le public adulte, amateur des tréteaux, est, au vu de ce programme, convié à (re)découvrir un cocktail d'œuvres dramaturgiques produites et présentées par les théâtres régionaux de Mascara, Sidi-Bel Abbès, Béjaïa et Annaba, ainsi que par les coopératives et associations culturelles d'Alger et d'El Eulma, qui présenteront, respectivement, des spectacles "Makmelch" et "Souk enssa", alors que l'Association de Larbaa Nath Irathène (Tizi-Ouzou) propose, au public essentiellement féminin, une œuvre baptisée "Takna" (la concubine). Tout comme les adultes, les enfants auront également leurs spectacles scéniques, avec une douzaine de pièces conçues spécialement pour eux avec des troupes et des associations issues des différentes régions du pays. Une partie de ces pièces a dû être reprogrammée pour la seconde quinzaine du mois en cours, coïncidant avec les vacances scolaires du printemps, après que leur représentation, prévue pour février dernier, ait été différée pour cause d'intempéries ayant empêché les parents de ramener leurs enfants au théâtre du chef lieu de wilaya. "La gazelle aux cornes d'or", "El Maaza oua Dhib" (la chèvre et le chacal), "Ch'na Ledyour" (le chant des oiseaux), "El Faracha El maghroua", sont, entre autres, les pièces proposées aux enfants.

Par ailleurs, la Direction du théâtre régional de Tizi-Ouzou prévoit de rendre hommage à Kateb Yacine pour son apport au théâtre, le 27 mars, à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre.

APS

60 MILLIARDS DE DINARS DÉBLOQUÉS POUR SA RESTAURATION

Une partie de La Casbah d'Alger restaurée

Soixante milliards de dinars algériens ont été débloqués par le gouvernement pour prendre en charge une partie du bâti de la Médina d'Alger à la faveur du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, a indiqué samedi à Alger, la ministre de la Culture, Khalida Toumi.

"Nous avons demandé au gouvernement une enveloppe budgétaire de soixante milliards de dinars pour prendre en charge le bâti du noyau historique de la Casbah d'Alger qui date de l'époque numide", a déclaré Mme Toumi à la presse en marge d'une conférence consacrée à la présentation du plan de sauvegarde à la Fondation Casbah.

La ministre a tenu à souligner que ce budget était dérisoire par rapport aux

besoins de restauration et de mise en valeur d'une cité millénaire comme La Casbah d'Alger, classée patrimoine national et mondial.

Précisant que les travaux de mise en valeur de la médina d'Alger ne se limitaient pas au bâti mais concernaient aussi les réseaux d'assainissement, elle a annoncé qu'une étude d'évaluation sera finalisée "d'ici à la fin de la semaine" en cours. Cette étude concerne les seuls travaux sur les réseaux d'évacuation des eaux.

Pour la ministre, les infiltrations des eaux, de pluie et autres représentent "un drame pour la Casbah d'Alger", ce qui nécessite la refonte de tous les réseaux d'assainissement pour régler, définitivement, ce problème.

S'agissant de l'application du plan per-

manent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, adopté par le Gouvernement en février dernier, la ministre a souligné l'importance de la contribution de la société civile.

Pour la réussite du plan, elle a estimé "plus que nécessaire", le partenariat entre pouvoirs publics et mouvement associatif, rappelant que le plan spécial

Casbah d'Alger représentait le premier plan adopté du genre, parmi les vingt plans dont ceux concernant la Médina de Constantine, les Casbahs de Béjaïa, Dellys, la Q'ciba de Cherchell ainsi que les K'sour du sud algérien.

Par ailleurs, Mme Toumi a affirmé que les procédures de nomination du directeur de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés, un établissement public d'applica-

tion des plans permanents de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés, "sont en cours".

Une équipe composée d'architectes, archéologues et juristes, est installée à la citadelle d'Alger pour l'application du plan de sauvegarde de La Casbah d'Alger, en attendant la nomination du directeur de l'Agence nationale des secteurs sauvegardés, a ajouté la ministre.

L'Agence nationale des secteurs sauvegardés, chargée de mettre en oeuvre l'ensemble des plans de sauvegarde et de mise en valeur de vingt secteurs patrimoniaux à travers l'Algérie a été créée par décret en janvier 2011.

APS

TROUBLES LIÉS À LA MÉNOPAUSE

Non aux bouffées de chaleur !

A l'arrivée de la ménopause, de nombreuses femmes souffrent de bouffées de chaleur. Pour se débarrasser de ces troubles gênants, il existe des solutions.



Les bouffées de chaleur de la ménopause sont un phénomène naturel qui se manifeste par une sensation de chaleur intense au niveau du visage et du haut du corps. Elles durent généralement autour de 30 minutes, parfois plus d'une heure et sont souvent associées à des rougeurs sur la peau et à une transpiration excessive. Très gênantes, les bouffées de chaleur peuvent intervenir à n'importe quel moment de la journée ou de la nuit, handicapant ainsi la vie de nombreuses femmes. Dans les cas les plus sévères, elles peuvent être source de fatigue intense ou même de dépression

Les causes

La ménopause et les bouffées de chaleur qui l'accompagnent sont liées à un bouleversement hormonal dû à l'âge. La baisse des hormones commence en effet de façon graduelle dès la pré-ménopause, généralement autour de 40 ans. A partir de cette période, les ovaires produisent de moins en moins d'hormones. C'est cette carence hormonale qui entraîne cet ensemble de symptômes, aussi appelé troubles du climatère

Les traitements

Les bouffées de chaleur de la ménopause ne sont pas une fatalité et peuvent être traitées.

Le traitement le plus courant est le traitement hormonal substitutif de la ménopause. En comblant les carences hor-

monales liées à la ménopause, le THS permet de faire disparaître presque totalement les bouffées de chaleur. Il peut être prescrit dès l'arrêt des règles. Il reste cependant réservé aux femmes dont la qualité de vie est très fortement perturbée. Le THS est en effet soupçonné d'être lié à l'apparition de cas de cancer du sein. Son utilisation doit donc être aussi courte que possible.

Un traitement hormonal à base de tibolone, un progestatif de synthèse, est également possible. Il est néanmoins moins efficace et présente les mêmes effets secondaires que le THS.

Dans certains cas, les antidépresseurs et certains psychotropes peuvent être une alternative intéressante, notamment en cas de contre-indications concernant les traitements hormonaux.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès de votre gynécologue. Il vous prescrira le traitement le plus adapté à votre cas.

Les méthodes naturelles qui sauvent

Pour soulager les bouffées de chaleur de façon naturelle, il existe des solutions.

Les phyto-oestrogènes dérivés du soja, appelés isoflavones, sont couramment utilisés. Ce traitement permet d'obtenir de bons résultats. Selon certaines études, la prise quotidienne de 60 mg d'isoflavones de soja réduirait presque de moitié les bouffées de chaleur.

La sauge, une plante réputée pour ses effets durant la ménopause, peut égale-

ment vous aider à vous débarrasser de vos bouffées de chaleur. Elle peut être consommée sous forme de tisane : 1 à 2 tasses par jour en cure de 3 semaines, ou d'huile essentielle : 2 gouttes 3 fois par jour en cure de 3 semaines. A renouveler chaque mois si besoin.

Les bons réflexes

Pour réduire et prévenir les bouffées de chaleur, pensez aussi à adopter certains réflexes :

- Consommez des aliments contenant des phyto-oestrogènes comme le soja (tofu, lait de soja...) et adoptez une alimentation équilibrée riche en fruits et légumes ;
- Surveillez votre consommation de café, d'épices et d'alcool qui augmentent la chaleur du corps ;
- Portez des vêtements composés de fibres naturelles (chanvre, laine, coton, lin...) pour laisser la peau respirer ;
- Buvez de l'eau fraîche aussi souvent que possible pour aider votre corps à maintenir sa température ;
- Faites du sport et relaxez-vous : le stress et le manque d'activité physique peuvent favoriser le déclenchement d'une crise ;
- Prenez une douche dès l'apparition des symptômes ou utilisez un brumisateur d'eau fraîche.

Médecines douces

Bouffées de chaleur, prise de poids, anxiété... la ménopause entraîne de nombreux bouleversements dans le corps des femmes. Les médecines douces peuvent

vous apporter une aide efficace contre ces troubles.

Lutter contre les bouffées de chaleur grâce à l'homéopathie :

Le Lachesis mutus est un serpent d'Amérique centrale et du Sud. La teinture mère est préparée à partir du venin. Il s'agit d'un des grands médicaments homéopathiques de la ménopause efficace sur les troubles du caractère et les bouffées de chaleur.

Posologie : prendre 5 granules par jour en 7-9 CH ou une dose par semaine en 15-30 CH.

Huiles essentielles :

Incorporez dans 2 cuillères à soupe d'huile végétale : 2 gouttes d'HE de sauge sclarée, 1 goutte d'HE de menthe poivrée, massez délicatement le bas du dos avec cette solution.

Nutrithérapie :

Si la rumeur veut que le soja soit le secret des japonaises pour éviter les bouffées de chaleur, il semblerait que ce soit plutôt leur importante consommation de poisson qui en soit responsable. En effet, une étude québécoise* a montré que les femmes consommant 1.500 mg d'Omega 3 par jour souffraient moins de bouffées de chaleur.

Il est également recommandé de limiter sa consommation d'alcool et de caféine.

PRISE RÉGULIÈRE DE SOMNIFÈRES

Risque accru de décès

Des médicaments couramment prescrits pour dormir sont associés à un risque de décès plus de quatre fois plus élevé que celui de personnes qui n'en prennent pas. Ils sont aussi associés, chez les plus gros consommateurs, à un risque de cancer significativement plus élevé (35%).

Les médicaments en cause incluent la famille des benzodiazépines, comme le témazepam, les non-benzodiazépines, comme le zolpidem, les barbituriques et les sédatifs antihistaminiques, révèle une étude américaine.

L'étude de l'équipe californienne dirigée par le docteur Daniel Kripke porte sur 10.529 adultes, âgés de 54 ans en

moyenne et ayant eu des ordonnances d'"hypnotiques" (médicaments pour dormir) entre janvier 2002 et janvier 2007. Ils ont été comparés à un groupe de 23.676 personnes n'utilisant pas d'aide médicamenteuse pour dormir et suivis 2,5 ans en moyenne.

Pas de lien de cause à effet

Les patients qui prennent du zolpidem, du témazepam ou d'autres hypnotiques ont un risque de mortalité plus de quatre fois supérieur (4,6) à celui des personnes qui ne prennent aucun de ces médicaments. Même chez les petits consommateurs (18 comprimés ou moins par an), le risque de décès reste trois fois

plus grand.

Les auteurs reconnaissent que l'association entre ces médicaments et le risque de décès n'implique pas forcément un lien de cause à effet, même si leurs travaux viennent conforter d'autres études.

Mise en garde

Néanmoins, ils mettent en garde, vu la consommation de ces médicaments. "Nous estimons qu'approximativement 6 à 10% des adultes américains prenaient ces médicaments en 2010 et ces proportions pourraient être plus élevées dans certaines parties de l'Europe", écrivent-ils. Selon une estimation, les hypno-

tiques pourraient en 2010 avoir été associés à 320.000 à 507.000 morts en excès aux seuls Etats-Unis. Et même s'il ne s'agissait que de 10.000 morts annuels en excès, ce serait trop, notent les auteurs. Selon l'étude, il y a eu 265 décès parmi les 4.336 patients passés en revue prenant du Zolpidem, un médicament très prescrit, contre 295 parmi les plus de 23.000 personnes qui n'avaient pris ni sédatifs ni comprimés pour dormir.

Des études antérieures avaient établi un lien entre les somnifères et les accidents de voiture et les chutes, ainsi qu'avec des problèmes de régurgitations dans l'oesophage et d'ulcères.

Source Creapharm

FOOTBALL, CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

L'Entente ne lâche pas...

L'ES Sétif l'a emporté aisément (2-0) face à l'AS Khroub et préserve ainsi sa place de leader, alors que l'USM Alger retrouve, de nouveau, la place de dauphin grâce à sa victoire au forceps (2-1) face au WA Tlemcen, pour le compte de la 21e journée de Ligue 1, marquée également par le réveil des mal classés à l'image du NA Hussein Dey et du MC Saïda.

PAR MOURAD SALHI

L'Entente, qui n'a pas mis trop de temps pour entrer dans le jeu en inscrivant le premier but à la 15e minute par Aoudia, maintient sa position de leader. Face aux poulains de Azzedine Aït Djoudi, les Aigles Noirs, après avoir connu une première période sous un rythme élevé, la rencontre a changé de visage dans le second acte. La première mi-temps a été conclue par ce but d'Aoudia né d'un travail magnifique entre Djabou et Aoudia. Avec ce but face à l'AS Khroub, Mohamed-Amine Aoudia compte 12 buts en championnat cette saison. Après la pause, les Khroubis n'ont fait que défendre afin d'éviter un score plus lourd. Si pour les Sétifiens gagner ce match était un objectif principal pour non seulement maintenir leur lancée mais également préserver la place du leader, pour leur adversaire sa mission était de revenir avec un résultat probant qui lui permettrait d'améliorer son classement. « *Maintenant, dira Alain Geiger, il faut penser aux prochaines sorties* » a-t-il dit. Azzedine Aït Djoudi a reconnu qu'il savait pertinemment que leur tâche allait être compliquée devant une bonne équipe sétifienne.

La bonne affaire de cette journée était l'œuvre de l'USM Alger qui se hisse à la deuxième place au classement après sa victoire face au WA Tlemcen. Certes, la victoire face à cette bonne équipe des Zianides n'a pas été facile, mais elle est importante pour les Rouge et Noir à la



recherche de points pour retrouver la confiance. Les hommes de Meziane Ighil n'ont pas raté cette opportunité sur leur pelouse pour réduire l'écart sur le leader qui n'est désormais qu'à trois longueurs. En attendant le match de la mise à jour de demain mardi entre l'ASO Chlef et le MC Alger, la formation de Soustara occupe seule la seconde place avec 37 points.

Attention, les mal classés se réveillent

Ce qui a marqué cette nouvelle journée c'est incontestablement le réveil des mal classés, à l'image du NA Hussein Dey qui a battu l'USM Harrach et le MC Saïda auteur d'une belle victoire face au CR Belouizdad. C'est vrai que rien n'a changé au classement pour les Algérois de Hussein Dey, mais ce succès de deux buts à zéro reste un bon exploit qui leur permet de réduire sensiblement l'écart sur le reste des équipes menacées par le spectre de la relégation. C'est sa

deuxième victoire de la saison après celle remportée à domicile contre la JSM Béjaïa, le NA Hussein Dey, en dépit de la difficulté de sa mission, pourra revenir au classement, tout en profitant du passage à vide de ses concurrents pour le maintien. L'autre bonne affaire de cette journée a été réalisée par le MC Saïda qui battu sur son terrain le CR Belouizdad sur le score de deux buts à zéro. Un résultat qui permettra aux Saïdis d'améliorer leur classement général. Ils se trouvent actuellement à la 13e place avec 20 points en compagnie du CA Batna, le MC Saïda reste menacé par la relégation. Le CS Constantine, après une période extrêmement difficile revient petit à petit. Grâce à leur victoire face au MC Oran, les poulains de Rachid Belhout reviennent à la 8e place avec un total de 29 points. Un place qu'ils partagent désormais avec l'USM Harrach. La JS Kabylie, même si elle n'a pas encore perdu sous la houlette de Mourad Karouf, ce nouveau

match nul à domicile face au MC El Eulma n'arrange pas leurs affaires attendu que les Canaris visent le podium cette saison.

M. S.

MC Saïda - CR Belouizdad 2-0
CS Constantine - MC Oran 3-1
NA Hussein Dey - USM Harrach 2-0
JS Kabylie - MCE Eulma 1-1
USM Alger - WA Tlemcen 2-1
ES Sétif - AS Khroub 2-0
JSM Béjaïa - CA Batna 1-0

Classement	Pts	J
1 . ES Sétif	40	21
2 . USM Alger	37	21
3 . ASO Chlef	35	20
4 . JSM Béjaïa	34	21
5 . CR Belouizdad	33	21
6 . WA Tlemcen	32	21
7 . JS Kabylie	30	21
8 . USM El Harrach	29	21
-- . CS Constantine	29	21
10. MC El-Eulma	28	21
11. MC Alger	26	20
12. AS Khroub	21	21
13. MC Saïda	20	21
--. CA Batna	20	21
15. MC Oran	19	21
16 NA Hussein Dey	16	21.

RC KOUBA

L'entraîneur Rachid Hamada sur le départ

L'entraîneur du RC Kouba (Ligue 2 professionnelle) de football, Rachid Hamada, pourrait rendre le tablier dans les tous prochains prochains jours, apprend-on de l'intéressé lui-même, qui se plaint des "conditions difficiles" dans lesquelles il travaille. "L'équipe est livrée à elle-même. Personne ne vient à mon aide, alors que la situation dans le club va de mal en pis", a déclaré à l'APS, l'ancien attaquant vedette du Raed. "Evidemment, il me devient très difficile de poursuivre ma mission dans de telles conditions, d'autant plus que je fait face seul à tous les problèmes. Je ne dispose d'ailleurs, même pas d'un entraîneur assistant pour m'aider dans ma mission, alors qu'aucun dirigeant ne daigne se présenter

aux entraînements pour s'enquérir de la situation du groupe", a-t-il ajouté. Hamada est le troisième entraîneur à diriger le RCK depuis le début de cet exercice. Le club banlieusard de la capitale avait été entraîné lors la première moitié de la phase aller par Kamel Bouhellal, avant que celui ne jette l'éponge, en raison notamment de "problèmes financiers".

Il a été remplacé par Hakim Boufennara, mais ce dernier a vite fini par craquer face aux nombreux obstacles rencontrés.

"Je suis en train de faire de mon mieux pour assurer de bons résultats pour l'équipe. En dépit de toutes les difficultés auxquelles on fait face, on parvient à revenir à chaque fois au score, mais ça ne peut pas

durer comme ça", a encore lâché Hamada. Parti pour jouer la carte de l'accession, le RCK se retrouve, après 21 journées de championnat dans la zone rouge. Il occupe la 12e place avec 24 points. Vendredi passé, les Vert et Blanc ont failli perdre encore une fois à domicile, face au leader le CA Bordj Bou-Arredj qui a mené jusqu'aux ultimes instants de la partie, avant que les locaux n'égalisent à la 90+5 grâce à Bourzama (1-1).

La situation administrative du Raed laisse elle aussi à désirer, puisque le club ne parvient pas toujours à élire un nouveau président après l'annonce par Sofiane Mecheri de sa démission de la présidence du conseil d'administration de la SSPA/RCK.

DJAMEL MESBAH : «Ibrahimovic est un phénomène»

Le défenseur international algérien, Djamel Mesbah, a qualifié son coéquipier au Milan AC (Serie A italienne de football), le Suédois Zlatan Ibrahimovic de "phénomène", après son triplé inscrit samedi sur le terrain de Palerme (4-0), en match comptant pour la 26e journée du championnat d'Italie. "Je suis content de cette victoire. Les joueurs ont fait le match qu'il fallait et notamment Ibrahimovic qui est un phénomène. C'était un match difficile d'autant que Milan n'avait plus gagné à Palerme depuis six ans", a affirmé le défenseur des "Verts" à Milan Channel. De retour d'une suspension de trois matches, Ibrahimovic s'est illustré lors de ce rendez-vous avec un triplé (21e, 31e, 35e), remontant du coup à la première place au classement des buteurs (18), à égalité avec l'attaquant de l'Udinese, Antonio Di Natale. Djamel Mesbah estime que ce succès hors des bases des "Rossoneri" met encore plus de pression sur son dauphin, la Juventus, tenue en échec à domicile par le Chievo Vérone (1-1). "Cette victoire met la pression sur la Juventus. Maintenant, nous devons penser au match retour de la Ligue des champions face à Arsenal (mardi). Nous sommes confiants. Les Anglais sont très redoutables sur leur terrain", a-t-il ajouté. Face à Palerme, Mesbah a fait son apparition en deuxième période à la place de son coéquipier Luca Antonini. Le latéral gauche algérien a rejoint le club lombard durant le mercato hivernal en provenance de l'US Lecce (Div. 1/Italie), pour un contrat de 4 ans. Au classement de la Serie A, le Milan AC est leader avec 54 points, devançant de trois longueurs la Juventus (51 pts).

OPÉRÉ AVEC SUCCÈS DU GENOU Yebda entamera bientôt sa rééducation

Le milieu international algérien du FC Grenade (Liga espagnole de football), Hassan Yebda, va bientôt entamer la période de rééducation après avoir été opéré avec succès samedi à Lyon (centre de la France) du genou, rapporte dimanche la presse spécialisée. Victime d'une rupture des ligaments croisés du genou droit et une rupture de la corne postérieure du ménisque latéral lors d'une séance d'entraînement avec son équipe, Yebda a été opéré par le professeur spécialisé Claude Deroche, qui l'avait déjà eu sous sa charge auparavant. En dépit de la réussite de cette intervention, la période d'indisponibilité du milieu défensif des Verts devrait durer entre 6 et 8 mois, ce qui signifierait qu'il sera de retour à la compétition au début de la saison prochaine, précise la même source. Le milieu récupérateur des Verts avait rejoint le FC Grenade, durant l'intersaison en provenance de la SSC Naples (Serie A italienne), pour un contrat de trois ans. Hassan Yebda a déclaré forfait pour le match Gambie-Algérie (1-2), disputé mercredi dernier à Banjul, dans le cadre du second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2013. Il a été remplacé par l'attaquant algérien de Levante UD (Div. 1 espagnole), Abdelkader Ghezal.

FC LE MANS Boudebouda toujours avec l'équipe réserve

Le défenseur international olympique algérien, Brahim Boudebouda, a été de nouveau aligné avec l'équipe réserve du FC Le Mans samedi lors de la réception de Carquefou (0-0), pour le compte de la 21e journée (groupe D) du championnat amateur (CFA), rapporte dimanche le site officiel de son club. Versé avec les réservistes depuis janvier dernier, Boudebouda (21 ans), avait pourtant réussi, un bon début de saison avec l'équipe fanion, sociétaire de la Ligue 2, pour sa première expérience professionnelle en Europe, mais le départ de l'entraîneur Arnaud Corier, lui a joué un mauvais tour. Boudebouda s'était engagé avec le club français durant l'intersaison pour un contrat de trois ans, en provenance du MC Alger (Ligue 1 algérienne). Le Mans traverse une mauvaise situation en Ligue 2, en se positionnant en bas du tableau (16e, 28 points), risquant ainsi la relégation.

COUPE D'ALGÉRIE Programme des huitièmes de finale

La Ligue de football professionnel (LFP) a publié, dimanche, le programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors) qui auront lieu vendredi et samedi prochains. La rencontre des seizièmes de finale entre l'US Tébessa et l'ES Sétif, reportée en raison de l'impraticabilité du terrain, aura lieu le mardi 6 mars. Le vainqueur affrontera, samedi, la JS Saoura pour le compte des huitièmes de finale.

Vendredi 9 mars :

Saïda : MC Saïda - CR Belouizdad (15h)
Aïn Ouassara : CRB Aïn Ouassara - WA Boufarik (15h)
Alger (20-Août) : IR Bir Mourad Rais - USM El-Harrach (15h)
Constantine : CS Constantine - AS Khroub (15h)

Samedi 10 mars :

Chlef : ASO Chlef - CRB Aïn Djasser (17h)
Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger - JS Kabylie (17h)
Tlemcen : WA Tlemcen - MC Alger (15h)
UST ou ESS - JS Saoura.

Cuisine

Lasagnes à la bolognaise



Ingrédients :

12 feuilles de lasagnes
200 g de viande hachée
4 tomates
1 pincée de sucre
2 oignons
Herbes de Provence
Thym, huile
Sel, poivre
1/2 litre de lait
60 g de beurre
2 c. à soupe de crème fraîche
200 g de fromage râpé

Préparation :

Dans une sauteuse, faire revenir les oignons émincés avec une noisette de beurre et un filet d'huile. Ajouter la viande et faire cuire en remuant régulièrement. Saler, poivrer. Ajouter les tomates épluchées et coupées en dés, la pincée de sucre, le thym, les herbes et un filet d'huile. Laisser mijoter environ 15 min. Préparer de la sauce béchamel : Dans une casserole, faire fondre le beurre, verser la farine et remuer vivement. Ajouter le lait petit à petit. La faire épaissir. Ajouter la crème fraîche. Mélanger. Saler, poivrer. Etaler au fond du plat une fine couche de sauce bolognaise. Déposer par-dessus des plaques de lasagne de manière à recouvrir la sauce. Napper ensuite d'une couche de sauce bolognaise, puis d'une couche de béchamel. Saupoudrer de fromage râpé. Répéter l'opération sur 3 ou 4 rangées (selon la hauteur du plat). Terminer par une couche de béchamel et de gruyère. Enfourner pendant environ 20 à 30 min.

Gâteaux croquants aux pommes



Ingrédient :

6 pommes
2 œufs
75 g de farine
60 g de sucre
100 ml de lait
25 g de beurre
1 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
1 demi-sachet de levure chimique

Préparation :

Mélanger la farine, le sucre et la levure chimique, creuser un puits et ajouter les œufs préalablement battus à la fourchette, le beurre mou, le lait et l'eau de fleurs d'oranger. Battre jusqu'à obtenir un mélange homogène. Eplucher les pommes et couper de fines lamelles. Les incorporer à la pâte au fur et à mesure. Mélanger et verser le tout dans des moules. Faire cuire environ 25 minutes dans un four préchauffé à 200°C.

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Pas de sport le ventre vide...

Vous faites du sport ? Une alimentation équilibrée est essentielle pour profiter pleinement de votre activité. Mais à quel moment faut-il manger, avant ou après votre séance ?

Petit-déjeuner

Tout débute par le petit déjeuner qui est primordial pour bien commencer la journée et ce que l'on fasse du sport ou non. Prenez-le comme vous voulez, en sortant du lit tranquillement, de façon plus précipitée sur le chemin ou en arrivant sur votre lieu de travail, mais ne le sautez pas !

Si vous faites du sport à l'heure du déjeuner

Normalement si vous avez pris un bon petit déjeuner votre organisme est capable de tenir jusqu'à la fin de l'activité sportive. Prévoyez toujours un moment pour déjeuner après, c'est important. Si votre premier repas a été très léger, faites une pause collation dans la matinée. Attention à ce qu'elle ne soit pas trop proche de votre heure de sport car la

digestion demande une certaine forme d'énergie et de l'oxygène. La collation ne doit pas être trop riche.

Si vous faites du sport après le travail

Déjeunez correctement en évitant des plats trop riches qui demandent une longue digestion. Comme le souligne la diététicienne, il vaut mieux manger un aliment volumineux qui calmera plus votre sensation de faim, plutôt que de reprendre une deuxième barre de céréales. Ce sont les prises alimentaires anarchiques et répétées au cours de la journée qui font grossir, pas les repas équilibrés et un goûter. Dînez normalement après votre activité sportive. Votre organisme a besoin de récupérer. Quand celui-ci travaille il vide ses réserves de sucre, ainsi vous permettrez à vos muscles de se recharger.

Importance de l'hydratation

N'oubliez pas de boire avant, pendant et après l'effort. " Vos urines doivent toujours être claires, c'est la preuve que vous vous hydratez correctement ".

Ce ne sont pas trois ou quatre gorgées bues à la va-vite avant le sport qui feront que vous serez bien hydratée. L'hydratation fait partie d'une bonne hygiène de vie comme l'alimentation et elle doit être constante.



L'alimentation de l'enfant sportif

Si la qualité de l'alimentation chez un enfant est primordiale pour son bon développement, elle revêt une importance toute particulière s'il pratique une activité sportive...

Le petit déjeuner

- Un fruit frais ou en jus. Variez les présentations pour éviter toute lassitude.
- Des céréales.
- Un laitage.
- Un produit sucré (fruit sec, confiture, miel, le sucre des céréales...).
- Une boisson.

Les règles à suivre

- Ne faites pas manger votre enfant moins de 2 heures avant son entraînement.
- Les 2-3 jours qui précèdent un effort sportif, organisez son alimentation en 3 vrais repas et 2 collations (pause matinale et goûter), composées de céréales ou d'un fruit et d'un laitage.

- Si l'entraînement a lieu après 17h, le dernier repas pris est trop lointain. Prévoyez alors une collation 2 h avant le début de l'exercice (un fruit, une barre de céréales...).

- Le soir et le week-end, composez les repas en fonction de ce que votre enfant n'aura pas mangé à la cantine : ajoutez des végétaux frais, un apport protéique plus ou moins important selon le menu du midi, des fruits et un laitage. Important tous les jours car il permet de tenir la matinée sans baisse de dynamisme ou de concentration, le petit déjeuner est primordial pour un enfant sportif.

- Pendant et après l'effort, habituez-le à boire beaucoup d'eau (évités les boissons



sucrées, sans intérêt nutritionnel), sans attendre la soif.

- Même si le repas a lieu juste après, donnez à votre enfant une collation après l'entraînement (fruits secs, barre énergétique, yaourt et un verre de lait...).

Trucs et astuces

Toux nocturne et gorge irritée



Faites une infusion avec les pelures d'1 oignon ou 2. Ajoutez un peu de miel pour sucrer. Buvez avant d'aller vous coucher.

Contre le mal de dos



Prenez un bain très chaud dans lequel vous avez versé un plein flacon d'aspirine effervescent ainsi qu'une poignée de thym et détendez vous le plus possible. A la sortie du bain, séchez au sèche-cheveux les zones douloureuses.

Contre les poux



Laquez les cheveux de vos enfants, car les lentes ne peuvent pas adhérer aux cheveux et les poux n'aiment pas l'odeur.

Apaiser une foulure



Le soir, avant de vous coucher, faites macérer de l'ail dans de l'huile. Massez doucement jusqu'à ce que la partie douloureuse soit bien huilée, puis mettez un bandage.

Quand observer la Lune permet de redécouvrir la vie sur Terre

Des astronomes de l'Observatoire européen austral (ESO) ont, en observant la Lune avec le VLT (Very Large Telescope), trouvé un moyen innovant de révéler les signes de vie sur Terre. L'objectif est de faire de notre planète un référent dans la détection de vie sur d'autres mondes.

Habituellement, les signes de vie, qu'ils soient terrestres ou pas, sont difficiles à détecter. Ces biosignatures pourraient, toutefois, être plus facilement repérées grâce à une méthode innovante qu'une équipe de l'Observatoire européen austral (ESO) a employé. "Nous avons utilisé une stratégie appelée 'observation du rayonnement terrestre' pour regarder la Terre comme s'il s'agissait d'une exoplanète", explique Michael Sterzik, auteur principal de l'article scientifique présenté jeudi dans la revue scientifique *Nature*.

"Le Soleil éclaire la Terre et cette lumière se réfléchit sur la surface de la Lune. La surface de la Lune agit alors comme un miroir géant et nous renvoie la lumière de la Terre – et c'est ce que nous avons observé avec le VLT", poursuit-il. La véritable innovation réside dans le fait que l'équipe a expérimenté une nouvelle approche beaucoup plus sensible qui ne se contente pas d'observer l'intensité lumineuse mais qui tient compte de la spectropolarimétrie. En appliquant cette technique pour observer le rayonnement terrestre avec le VLT, les biosignatures ressortent très fortement dans la lumière réfléchie de la Terre.

Ces résultats servent alors de mesure étalon pour les comparer avec d'autres relevés effectués dans l'espace. Stefano Bagnulo, un des coauteurs de l'étude (Armagh Observatory, Royaume-Uni) explique les avantages de cette méthode : "La lumière d'une exoplanète distante est très largement noyée dans la lumière éblouissante de son étoile, elle est de ce fait difficile à analyser. C'est un peu comme vouloir étudier un grain de poussière à côté d'une puissante ampoule électrique. Mais la lumière réfléchie par une planète est polarisée, alors que celle de l'étoile ne l'est pas. Aussi, les techniques de polarimétrie nous aident à distinguer la faible lumière réfléchie par une exoplanète dans l'éblouissante lumière d'une étoile."



Un pas important pour détecter une éventuelle vie végétative

L'équipe a étudié à la fois les couleurs et le degré de polarisation de la lumière de la Terre après qu'elle a été réfléchie par la Lune, comme si la

lumière provenait d'une exoplanète. Rien qu'à partir de ces relevés, ils ont réussi à déduire que l'atmosphère terrestre était en partie nuageuse, qu'une partie de sa surface était recouverte d'océans et, surtout, qu'il y avait de la végétation dessus. Ils ont même pu détecter des changements dans la couverture nuageuse et dans le volume de végétation à différents moments alors que la lumière de plusieurs parties de la Terre se réfléchissait sur la Lune.

"Trouver la vie en dehors du Système solaire dépend de deux choses : tout d'abord que la vie existe ailleurs et, si tel

est le cas, d'avoir la capacité technique pour la détecter", précise Enric Palle (Instituto de Astrofísica de Canarias, Espagne), un des coauteurs cités par *Futura-sciences*. "Ce travail constitue un pas important vers l'acquisition de cette capacité. Au bout du compte, la spectropolarimétrie, en recherchant les processus de la photosynthèse, peut nous dire si la vie sous forme végétative a émergé quelque part dans l'univers", conclut Michael Sterzik ajoutant tout de même : "Mais nous ne recherchons certainement pas de petits hommes verts ou la trace d'une vie intelligente."

Europe : des marques aux goûts différents selon les pays

D'après une récente étude de l'Association slovaque des consommateurs, les produits de grandes marques alimentaires, comme le Coca-Cola, n'auraient pas la même composition ni le même goût dans tous les pays. La qualité du produit s'en trouverait changée, laissant planer des doutes sur le risque sanitaire.

Si le Coca-Cola, les cafés Jacobs, Nescafé et Tchibo ou encore le fameux chocolat au lait Milka peuvent être trouvés en Autriche, en Bulgarie, en République tchèque, en Roumanie comme en Allemagne, ces produits sont-ils tous identiques d'un pays à l'autre ? Il semblerait que non. C'est ce que dénonce un rapport de l'Association slovaque des consommateurs rédigé l'année dernière et présenté au Parlement européen le 1er février dernier par l'eurodéputé tchèque Olga Sehnalova et l'eurodéputé roumain Elena Antonescu à l'occasion de la deuxième édition du séminaire consacré à la "divi-

sion du continent selon la qualité des produits de consommation".

Ces recherches révèlent, en effet, que même si la marque est conservée d'un pays à l'autre, les produits n'auraient pas la même composition. Parmi les produits cités, seul le chocolat Milka serait le même partout de par sa composition et son goût alors que Coca-Cola, par exemple, n'utiliserait pas les mêmes sucres ajoutés pour sa boisson en fonction du pays auquel il est destiné. Imperceptibles, les sucres utilisés pour les pays plus pauvres comme la Bulgarie, la Roumanie, la Hongrie ou encore la Slovaquie seraient moins chers et d'une moins bonne qualité que dans les autres.

"Est-il acceptable de vendre sous la même marque des produits de composition variable provoquant une différence de qualité ?", s'interroge l'eurodéputée tchèque Olga Sehnalova, l'une des auteurs du rapport. Les variations dans la composition sont admises par la

Commission européenne tant qu'elles n'engagent pas la santé publique. Seulement, certains ingrédients tels que le sirop de glucose-fructose qui remplace les sucres ajoutés conventionnels pourrait faciliter l'obésité et augmenter le risque de diabète. Mais les boissons ne sont pas les seules à tricher de la sorte, les épices sont également touchées par cette tromperie à la consommation.

La différence de prix est de taille : un kilo de poivre coûte 23 euros en République tchèque, contre 74,58 euros en Autriche, plus du triple. "Certaines multinationales commercialisent des produits de qualité variable selon les pays. L'acheteur ne peut pas être sûr de la zone dans laquelle son pays a été catalogué et ignore la qualité du produit", d'après l'étude relayée par le *Courrier international*. Ainsi, cette tendance met encore une fois en évidence le manque de précision des étiquetages pour informer les consommateurs.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

AQUARIUM

Inventeur : **A.W.T. Brande** Date : **1819** Lieu : **Angleterre**

L'aquarium a vu le jour en 1819 grâce à Brande qui l'a décrit comme étant un milieu où la faune et la flore vivent en harmonie. A cette époque, l'aquariophilie, ou si vous préférez l'élevage des poissons en aquarium, n'était pas très répandu. Malgré le fait que le premier aquarium public a vu le jour à Londres en 1835, l'aquarium a connu son essor seulement vers 1880 avec l'apparition de l'électricité. Le premier poisson tropical à vivre dans un aquarium a été le poisson de paradis en 1846, et le poisson rouge en fut ravi.



Jean Dujardin cloué au pilori par les Américains



Après avoir été célébré par toutes les institutions américaines du cinéma, les Etats-Unis clouent au pilori Jean Dujardin. La presse se déchaîne contre *The Artist*, avec des commentaires peu flatteurs à l'encontre du film aux 5 Oscars. Le journaliste américain Andrew O'Heir lance par exemple sur un site internet : « Je n'ai rien contre *The Artist* qui est une charmante lettre d'amour au vieil Hollywood, réalisée avec professionnalisme. Mais d'ici un an ou deux, tout le monde s'apercevra

qu'il ne s'agissait que d'un simple coup de chance ». Les critiques outre-Atlantique commencent à s'émouvoir du sujet du film, « La flatterie vous mène où vous voulez ».

Kate Upton

elle vous envoie des baisers du Mexique

Désormais mondialement célèbre, Kate Upton était dans le centre commercial Liverpool Interlomas de la capitale mexicaine. La galerie marchande de quatre étages à l'architecture futuriste fait les choses en grand pour célébrer la saison printemps-été 2012. Le soleil et l'ambiance sud-américaine : voilà de quoi donner le sourire à Kate Upton, sujet de toutes les conversations depuis sa *Une pour Sports Illustrated* et *Esquire*. Il y a encore quelques jours, le mannequin signé chez IMG Models faisait le buzz avec une vidéo pour... un fast-food !



Rihanna

elle trouve l'album d'Adèle déprimant

Sur le plateau du Jonathan Ross Show, Rihanna a avoué avoir arrêté d'écouter l'album d'Adèle, *21*. Très touchée par les chansons d'Adèle, Riri avait tendance à déprimer à l'écoute de cet album qu'elle trouve si bon. Pour Rihanna, c'est la force de *21* qui l'en éloigne : « Je pense que n'importe qui peut s'identifier à *21*, à tel point que j'ai dû arrêter de l'écouter car il me déprimait trop. Si vous vous identifiez aux chansons... »

Alice Dellal

L'égérie de Chanel est une romantique

Alice Dellal la hipster londonienne la plus en vue du moment se livre dans les colonnes du magazine *Be*.

Parfaite dans la peau du modèle, elle avoue : « Être mannequin, c'est juste un job ». Son truc à elle, c'est plus d'être derrière l'appareil photo et d'immortaliser des groupes de rock : « J'ai tout le temps mon appareil sur moi, je shoote les groupes de rock de Londres, c'est ce qui m'excite. » Et pour l'accompagner dans ses aventures de photographe, il y a un jeune homme, 21 ans, qui n'est autre que son petit copain.



Crystal Renn

elle n'en finit pas de nous surprendre

Celle qui fut un temps mannequin avant de devenir modèle plus size avant de repasser une fois de plus à un 36 fait ce mois-ci la couverture de l'édition coréenne du magazine *W*. Celle que l'on était plutôt habitués à voir maquillée d'un sombre smoky accompagné d'un rouge à lèvres lie de vin festoie ici dans une explosion de couleurs. « Tout le monde s'est rallié à sa cause et maintenant elle nous tourne le dos », a ainsi déclaré Madeline Jones, la rédactrice en chef du magazine *PLUS Model*. « Elle nous a trahies. Crystal était le plus grand modèle plus size de notre ère, de nombreuses lectrices voulaient lui ressembler, nous la soutenions à 100% ».



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h57
Dohr	13h03
Asr	16h16
Maghreb	18h45
Icha	20h07

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 1512 | Lundi 5 mars 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

IL A ÉTÉ LE PAROLIER DE GRANDS ARTISTES KABYLES

Mohamed Benhanafi n'est plus



PAR LOUNES BOUGACI

ronie du sort, Mohamed Benhanafi est décédé moins d'un mois après le départ de Chérif Kheddami dont il a été le parolier. Poète, parolier et l'un des animateurs vedettes à la radio Chaîne 2, Mohamed Benhanafi nous a quittés hier à l'âge de 85 ans. C'est un homme d'une modestie déconcertante qui s'est envolé. Mohamed Benhanafi, que la nouvelle génération, dans sa grande majorité, ne connaît pas, était un grand poète-parolier ayant écrit pour les chanteurs Idir, Kaci Abdjaoui, Chabha, Ourida, El Djida Tamechtouht, Zahia, Chérif

Kheddami et Mohamed Benslimane. En tant qu'animateur de la radio Chaîne II, il a contribué à bâtir les années d'or de cette station. Benhanafi est son nom d'artiste. Son vrai nom est Aït Tahar Mohamed. Il est né le 7 février au village Sidi Atmane, dans la région de Ouacif. Avant le déclenchement de la guerre d'indépendance, il activait dans le commerce du tissu. Durant la guerre, il est désigné commissaire de zone du secteur 2 du département de Tiaret. Une fois l'indépendance Mohamed Benhanafi entre à Alger en famille. Il entame une carrière à la radio, simultanément avec le célèbre comédien, Mohamed Hilmi et Ahmed Imane. Il anime une émission de poésie, intitulée *Leqlam ajdid* (la nouvelle plume) dont la vocation comme son nom l'indique est de dénicher les nouveaux poètes. Il anime aussi l'émission *Tibhirin d'ijedjigen*. Quand il était interrogé sur les dates de l'animation de ces émissions, il répondait : « *Je n'ai plus les dates en tête mais j'ai vu bien des enfants, des enfants qui ont fini par devenir de grandes célébrités de la chanson kabyle à l'instar de Habib Mouloud et Nouara. Si ma mémoire ne me trompe*

pas, j'ai fait des émissions comme Ichenayen uzekka (les chanteurs de demain) où sont passés Malika Domrane, Matoub Lounès, Djamel Frahi, Ait Djoudi Said, Dalil Omar, Malha, Chabha. Ces derniers étaient mes élèves ». Benhanafi a aussi animé des spectacles, notamment ceux de Atmani, Dalil Omar, Mouhouch, Benmouhoub, Benslimane Mohamed... Benhanafi a cessé son activité sauf en 1994 avant de reprendre en 2001 quand il est sollicité par l'animateur Saïd Fréha pour prendre en charge l'émission *Ghef yiri lkanun* avec des enfants, notamment Tafat, Tiziri, Tammila... Un livre a été publié sur Mohamed Benhanafi aux éditions le Savoir de Tizi-Ouzou. Il s'agit de *La voix de la radio kabyle*, écrit par Ourida Sider. Cette dernière témoigne dans sa présentation : « *L'homme n'aimait pas trop parler de lui. Il préférerait parler d'autres choses. Il n'y avait que deux choses importantes dans sa vie : sa famille et la radio. La radio était toute sa vie* ». Le livre proposé par Ourida Sider contient plus de quarante poèmes écrits par Mohamed Bnehanafi en langue amazighe.

L. B.

Très Libre



BOUMERDÈS

Elimination d'un terroriste aux Issers

Un terroriste a été abattu dans la nuit de samedi à dimanche par des unités de l'Armée nationale populaire (ANP) dans une zone montagneuse proche de la ville des Issers, à l'est de Boumerdès, a-t-on appris auprès d'une source sécuritaire. Le terroriste a été

éliminé dans une embuscade tendue par les forces de l'ANP, dans une zone située entre les communes des Issers et de Chaabet El Ameur, suite à des informations faisant état de mouvements de terroristes dans la région, a précisé la même source. Une arme automatique de type

kalachnikov et des munitions ont été récupérées lors de l'opération, a ajouté la même source, soulignant que les unités de l'ANP encerclent actuellement, dans la même région, des terroristes qui ont pu passer entre les mailles du filet tendu par l'armée.

APS